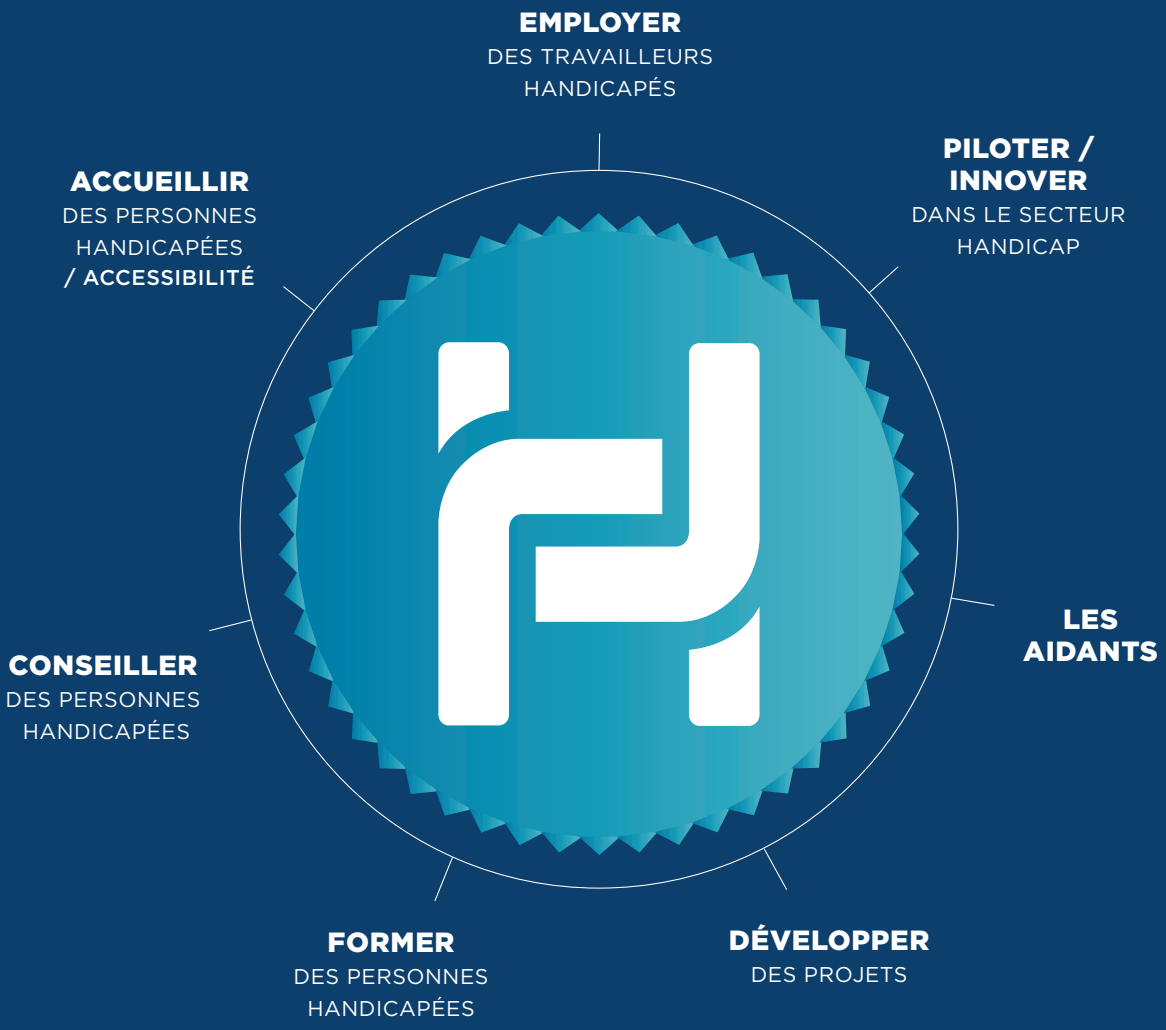

FORMATION HANDICAP

CATALOGUE 2019/2020

FORMATION

DATADOCKÉ

LE COMITÉ NATIONAL COORDINATION ACTION HANDICAP

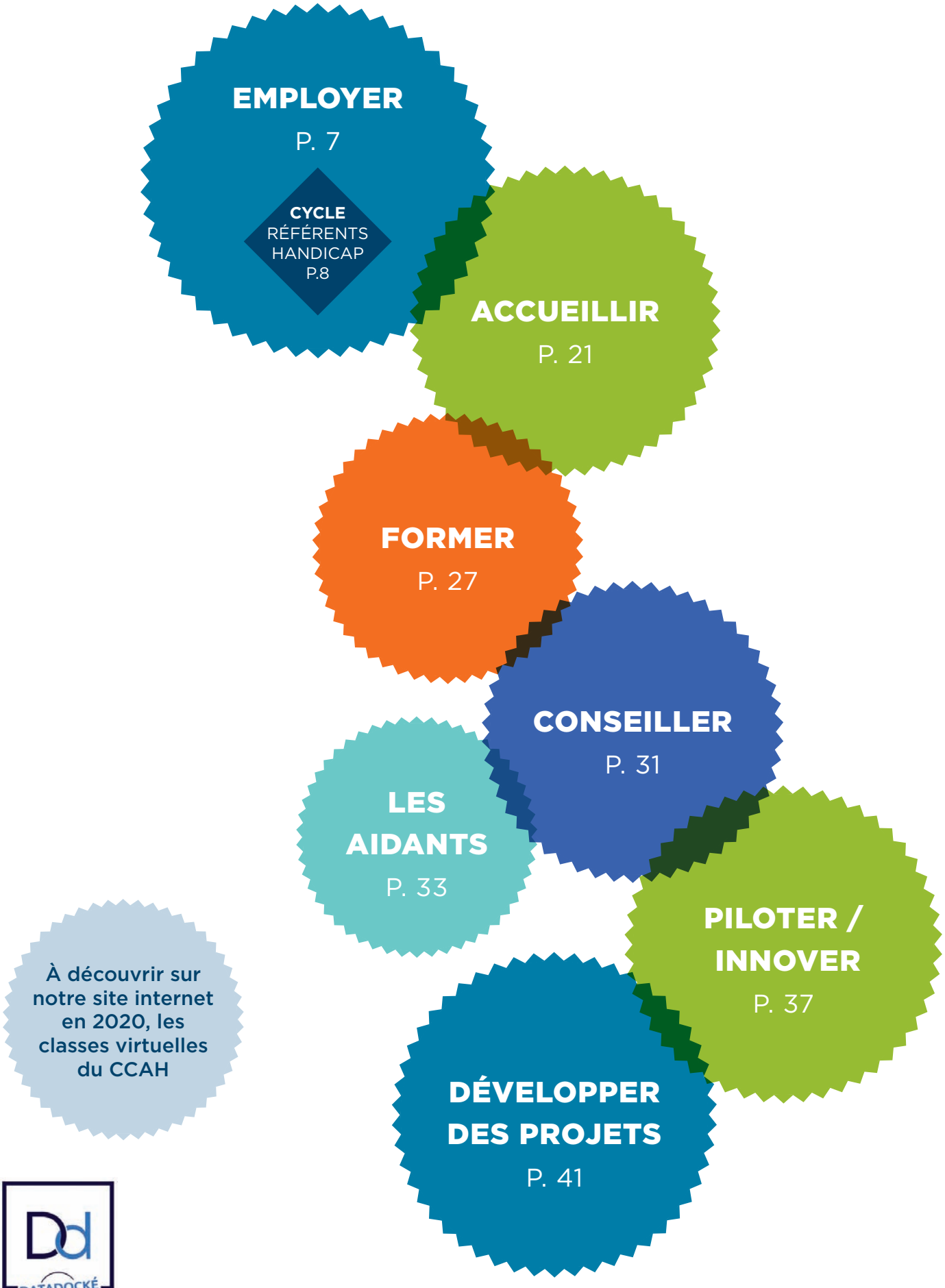

EMPLOYER
P. 7

CYCLE
RÉFÉRENTS
HANDICAP
P.8

ACCUEILLIR
P. 21

FORMER
P. 27

CONSEILLER
P. 31

LES AIDANTS
P. 33

PILOTER / INNOVER
P. 37

DÉVELOPPER DES PROJETS
P. 41

À découvrir sur notre site internet en 2020, les classes virtuelles du CCAH

DATADOCKÉ

KARINE REVERTE
DIRECTRICE
DU CCAH

« NOTRE CATALOGUE REFLÈTE NOS CONVICTIONS ET NOTRE VOLONTÉ DE PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ CITOYENNE »

Pour les employeurs liés au respect de l'obligation d'emploi des personnes handicapées, l'année 2020 s'annonce comme une année de transformation profonde : renforcement du recrutement, refonte des missions handicap dans le cadre de la non-reconduction des accords d'entreprises agréés, création d'un référent handicap dans les entreprises de plus de 250 salariés. La nouvelle réglementation renforce considérablement le besoin de formation des entreprises qui doivent s'adapter rapidement et développer de nouveaux savoir-faire pour recruter plus fortement les personnes en situation de handicap. Pour toujours mieux répondre à vos besoins, nous avons ainsi conçu une offre de formation consacrée à l'emploi accompagné, méthode reconnue qui permet à une entreprise qui souhaite développer son taux d'emploi de déléguer à une structure spécialisée l'accompagnement dans l'emploi des personnes handicapées.

Autre champ de formation 2020 : la thématique des aidants, sujet de société majeur avec plus de huit millions de personnes concernées. Dans ce cadre, nous vous proposons des approches diversifiées qui répondent aux enjeux qui émergent : conciliation de la vie professionnelle et personnelle, droits des aidants salariés, négociation avec les partenaires sociaux dans le cadre des accords d'entreprise relatifs à la qualité de vie au travail.

Enfin et parce que nous sommes le CCAH et au-delà des innovations pédagogiques que nous vous proposons de tester comme le blended-learning ou les classes virtuelles, notre catalogue reflète nos convictions et notre volonté de participer au développement d'une société citoyenne qui permette aux personnes handicapées d'améliorer leur vie quotidienne, qu'il s'agisse de l'emploi, de l'habitat et de l'accessibilité.

ccah FORMATION

DATADOCKÉ

P. 4 L'ÉQUIPE ET LES PARTENAIRES
P. 6 TÉMOIGNAGES ET RÉFÉRENCES

EMPLOYER
P. 7

CYCLE RÉFÉRENT HANDICAP P.8

Pour les référents handicap des structures de plus de 250 salariés
5 jours pour déployer un projet et accompagner les situations de handicap au travail

COMPRENDRE LE HANDICAP AU TRAVAIL P.9

Tous publics
De l'initiation à l'approfondissement : comprendre le handicap au travail sous toutes ses formes

CONSTRUIRE ET ANIMER UNE POLITIQUE HANDICAP P.13

Chargés de mission et référents Handicap - QVT
Définir et valoriser une stratégie handicap

RECRUTER ET MAINTENIR P.15

Pour les professionnels des Ressources Humaines
Mettre en œuvre sa politique handicap

FORMER
P. 27

FORMER DES PERSONNES HANDICAPÉES P.27

Référents pédagogiques-Formateurs
Universités- Centre de formation : former sans exclure ni discriminer

CONSEILLER
P. 31

PILOTER / INNOVER
P. 37

S'ENGAGER DANS UNE POLITIQUE HANDICAP P.38

ANALYSER LES TENDANCES P.39

Décideurs /Porteurs de projet
Comprendre les enjeux du secteur

DÉVELOPPER DES PROJETS
P. 41

ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN P.18

Pour les collègues et managers
Pour une bonne intégration dans les équipes

PRÉVENIR LES SITUATIONS DE HANDICAP P.19

Professionnels RH QVT et SST
Pour approfondir les liens entre handicap et santé au travail

ACCUEILLIR
P. 21

ACCUEILLIR DU PUBLIC HANDICAPÉ P.22

Professionnels de l'accueil
Les enjeux d'un accueil de qualité

ACCESSIBILITÉ P.24

Décideurs / Concepteurs Professionnels en charge de l'accessibilité
L'accessibilité sous toutes ses formes

CONSEILLER DES PERSONNES HANDICAPÉES P.31

Professionnels de l'action sociale
Maitriser les droits et ressources des personnes handicapées

LES AIDANTS
P. 33

COMPRENDRE P.34

Tous publics
S'initier à la thématique

LES ENTREPRISES ET LEURS SALARIÉS AIDANTS P.34

Ressources Humaines
Pour intégrer efficacement la thématique des aidants dans les négocations annuelles obligatoires

ACCOMPAGNER LES AIDANTS P.36

Aidants
Pour concilier au mieux vie d'aidant et vie professionnelle

HABITAT INCLUSIF P.42

Porteurs de projet habitat
Quelles alternatives à l'habitat ordinaire ou à l'établissement médico-social ?

OFFRE CONSEIL P.43

L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ P.44

Conseillers en emploi accompagné et responsables de dispositifs
Pour accompagner le déploiement du dispositif et la montée en compétences des acteurs

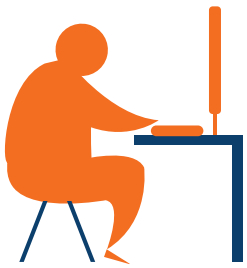

P. 46 BULLETIN D'INSCRIPTION
P. 48 CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
P. 49 PRÉSENTATION DU CCAH
P. 50 PUBLICATIONS DU CCAH

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE, L'APPUI D'INTERVEN

Gestion de projet, politique sociale, accompagnement des décideurs et des équipes, l'équipe du centre de formation se compose de profils professionnels complémentaires qui participent également au développement du pôle conseil en entreprise du CCAH. Des consultants et partenaires apportent leur expertise en fonction des spécificités des besoins des clients.

FABRICE BLAIS

Spécialiste des thématiques emploi et formation des personnes handicapées, Fabrice accompagne également les organisations dans l'élaboration de plans d'actions stratégiques et opérationnels et dans leurs phases de développement.
fabrice.blais@ccah.fr

VALÉRIE CHAILLOT

Responsable du centre de formation, Valérie développe l'offre et l'ingénierie de formation en fonction des besoins des clients. Besoin d'une formation ?
Vous avez une demande spécifique ? Valérie est votre interlocutrice.
valerie.chaillot@ccah.fr

GLADYS N'ZITA ET ISABELLE LE GUILCHER

Indispensables, Gladys et Isabelle sont chargées de l'organisation et des aspects logistiques et administratifs du centre de formation.
gladys.nzita@ccah.fr
et **isabelle.le-guilcher@ccah.fr**

AVEC LES EXPERTISES DE :

surdifrance.org

charlesetcompagnie.fr

aveuglesdefrance.org

apact.fr

clubhousefrance.org

eneisconseil.com

ANTS EXTÉRIEURS

KARINE REVERTE

Politique du handicap et stratégie d'entreprise, management et relations sociales, Karine intervient auprès des décideurs et des managers dans les projets qui ambitionnent un changement d'échelle et une transformation des organisations.
karine.reverte@ccah.fr

CAROLE COPIN

Chargée des formations sensibilisation au handicap et accueil du public handicapé, Carole accompagne également les porteurs de projets en phase de structuration ou de développement de leur activité.
carole.copin@ccah.fr

MYRIAM DRENEUC

Spécialiste des politiques publiques et de l'évolution de la règlementation, Myriam est également chargée des projets relatifs aux transformations des organisations, à la conduite du changement et à l'évolution des pratiques professionnelles.
myriam.dreneuc@ccah.fr

PHILIPPE BERRANGER

Philippe intervient dans les domaines des ressources humaines, du recrutement et de l'accompagnement des personnes handicapées dans l'entreprise. Il s'est également spécialisé sur la question des proches aidants.
philippe.berranger@ccah.fr

Espoir 54
espoir54.org

Gihp Unis pour l'autonomie
gihpnational.org

CFEA Collectif France Emploi Accompagné
emploi-accompagne.fr

ORSE Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises
orse.org

LES INTERVENANTS EXTÉRIEURS

STÉPHANE LENOIR

Formateur, Stéphane anime des sessions de formation à la connaissance du handicap en s'appuyant sur l'expérience des participants et des ateliers participatifs pour construire collectivement des alternatives.

MARIE-BÉRENGÈRE LESELLIER

Psychologue du travail, elle exerce une activité de conseil auprès des employeurs et accompagne également les trajectoires professionnelles de personnes rencontrant des problématiques de santé. Marie-Bérengère possède notamment une expertise sur les troubles psychiques et cognitifs.

AMÉLIE BERTIN MOUROT

Consultante, elle a dirigé durant 7 ans l'association Etincelle IDF qui accompagne les femmes touchées par un cancer - notamment dans la reprise du travail -. Elle intervient sur les questions d'intégration sociale des personnes atteintes de maladie chronique telle que le cancer.

PHILIPPA MOTTE

Consultante sur le handicap psychique et la santé mentale au travail, elle est engagée aux côtés de l'association Clubhouse France.

IULIA SALA

Iulia Sala est consultante en management de la diversité. Elle accompagne les organisations dans la construction des politiques diversité et anime des ateliers et des formations sur différentes thématiques liées à la diversité.

SÉVERINE HANRIOT COLIN

Consultante et formatrice en management de la prévention et qualité de vie au travail, elle possède une expérience de près de 20 ans sur ces thématiques. Elle accompagne les organisations dans leur politique liée aux enjeux santé et sécurité.

ANNE-SOPHIE BOUTTIER-ORY

Consultante et formatrice, elle est spécialiste des aidants depuis plus de 15 ans. Elle accompagne les organisations dans la mise en place de politiques de services et d'accompagnement des fragilités, à la fois à destination de leurs clients et de leurs salariés.

SARAH CAUNÈGRE

Formatrice et job coach sur un dispositif emploi accompagné expérimental, Sarah est spécialisée dans l'accompagnement de personnes avec autisme. Elle forme et supervise des équipes de professionnels aussi bien en milieu protégé qu'en milieu ordinaire !

Un parcours sur mesure en tenant compte des spécificités de l'entreprise, avec un module supplémentaire sur la conduite d'entretien.

Karen CRABEIL / Chargée de Mission Diversité / GRDF /

L'expertise du CCAH sur le champ du handicap nous a permis de proposer un contenu complet, percutant et adapté à chaque groupe : service des ressources humaines, encadrants, agents. Aujourd'hui, chacun se sent concerné et est en mesure d'intervenir à son propre niveau afin de limiter les risques d'absentéisme, d'invalidité ou de mise à la retraite d'office.

Christine LEPETIT / Responsable d'activité Handicap /Ville de Cholet

Une formation cousue sur mesure pour les conseillers emploi accompagné avec une parfaite alternance entre théorie et pratique. Des intervenants qui partagent leur expérience et leurs outils : c'est une mine considérable !

Lucien TRAMONTANA / Référent Emploi Accompagné / ADASMS

Le CCAH a également su proposer un cycle de formation complet animé par des intervenants experts et formés aux méthodes ludiques et pédagogiques. Les ateliers de travail permettent d'aller un peu plus loin dans l'approche du handicap et tout particulièrement dans les conseils transmis aux blessés qui sont accompagnés ainsi qu'à leur entourage.

Isabelle TIPAKA / Déléguée Régionale Handicap / Ministère des armées - SGA Connect

Après avoir suivi la formation, toute l'équipe de la formation initiale à l'Ecole Nationale de la Magistrature a profondément modifié tout à la fois son regard sur les situations liées au handicap mais également ses procédures de prise en charge.

Emmanuelle PERREUX / Directrice adjointe en charge des recrutements, de la formation initiale et de la recherche / Ecole Nationale de la Magistrature / Bordeaux

EMPLOYER

CYCLE
RÉFÉRENTS HANDICAP
P. 8

1 COMPRENDRE LE HANDICAP AU TRAVAIL

L'obligation d'emploi après les réformes N P. 9
Sensibilisation handicap au travail P. 9
Sensibilisation au handicap psychique P. 10
Handicap psychique et travail P. 10
AutismeS et travail P. 11
Cancer et travail P. 11
Handicap auditif et travail P. 12
Handicap visuel et travail N P. 12
Situations de handicap au travail liées aux addictions P. 13

2 CONSTRUIRE ET ANIMER UNE POLITIQUE HANDICAP

Structurer et piloter un dispositif handicap P. 13
Référents handicap : développez votre leadership P. 14
Valoriser sa politique handicap en interne P. 14
Labelliser ou certifier sa politique handicap P. 15

3 RECRUTER ET MAINTENIR

Formation à la non discrimination à l'embauche P. 15
Recruter des personnes handicapées P. 16
Maintenir dans l'emploi P. 16
GPEC et Handicap P. 17
Accompagner des salariés en difficulté de santé P. 17

4 ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN

Manager une personne en situation de handicap P. 18
Travailler avec un collègue en situation de handicap P. 18
Tutorat et handicap P. 19

5 PRÉVENIR LES SITUATIONS DE HANDICAP

La politique de prévention, un levier pour prévenir le handicap P. 19
La QVT pour tous P. 20
Les relations avec la médecine du travail N P. 20

CYCLE RÉFÉRENTS HANDICAP

Dans le contexte nouveau de la désignation de référents handicap dans les entreprises de plus de 250 salariés, le CCAH vous propose un cycle rénové plus court en blended learning. Ce cycle vous propose le meilleur des formations de notre catalogue condensé en 5 jours.

Être ou devenir référent handicap est un vrai challenge ! Il faut apprendre à maîtriser des savoirs techniques, des compétences relationnelles, mais aussi savoir se positionner, prendre sa place.

OBJECTIFS

- Orienter, informer et accompagner les personnes en situation de handicap
- Maîtriser les enjeux d'une politique d'emploi des personnes en situation de handicap
- Être le relais identifié de tous sur la question

PROGRAMME

En amont du module :
Maîtriser le socle de connaissances nécessaires concernant l'emploi des personnes en situation de handicap.

En présentiel :
> Définir son plan d'action tenant compte de la réforme de l'OETH
> Recruter : méthodologie et cas pratiques Accompagner une personne en situation de handicap avec un zoom sur les handicaps psychiques et cognitifs
> Identifier ses ressources et relais
> Maintenir dans l'emploi : méthodologie et cas pratiques
> Communication – Information - Partenariat

Après le module :
> Classe virtuelle de suivi de la feuille de route élaboré
> Animation d'un espace numérique collaboratif pendant les 6 mois suivants la session (mise à disposition de ressources, questions réponses)

Programme complet sur demande : formation@ccah.fr

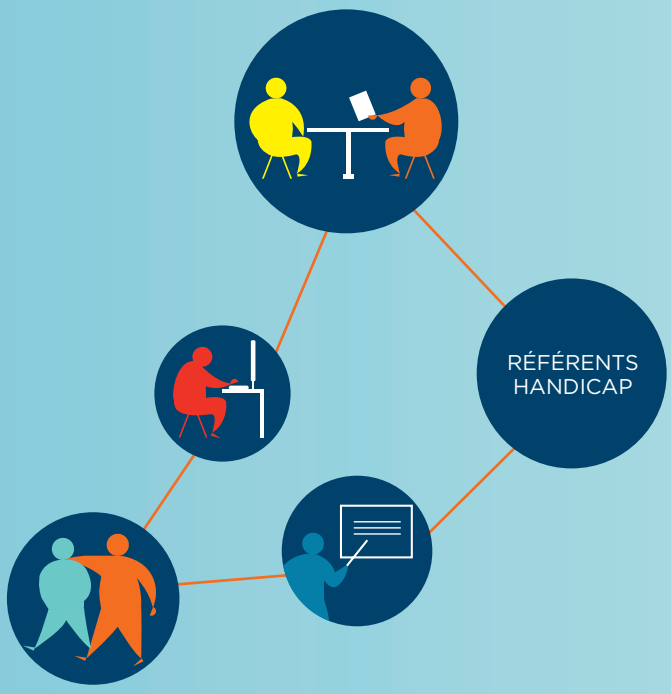

LE +
Un esprit convivial, des échanges de pratique.
Un suivi personnalisé tout au long du cycle.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

DURÉE 5 jours de formation en présentiel

TARIF PAR PARTICIPANT 1 800 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **CYCLE**

DATES
2nd semestre 2019 :
10-11 octobre, 24 octobre, 14 novembre, 19 décembre
1er semestre 2020 :
30-31 mars, 21 avril, 12 mai, 2 juin
2nd semestre 2020 :
12-13 octobre, 6 novembre, 27 novembre, 14 décembre

NOS EXPERTS
> Valérie Chaillot (coordination du cycle)
> Philippe Berranger
> Marie-Bérengère Lesellier
> Philippa Motte
> Charles Myara

Vous n'êtes pas disponible 5 jours ? Regardez notre formation *Structurer et piloter une mission handicap* (voir p. 13).

L'obligation d'emploi après les réformes

NOUVEAU

LES NOUVEAUTÉS ET LES FONDAMENTAUX POUR Y VOIR CLAIR !

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de l'obligation d'emploi pour son entreprise.
- Maîtriser le cadre légal après les réformes (loi Avenir Professionnel, PACTE, etc.).
- Poser les bases d'un plan d'action.
- Connaître les relais et acteurs pour m'accompagner : l'Agefiph et son offre, le secteur associatif.

PROGRAMME

> L'entreprise inclusive, de quoi parle-t-on ?
> Obligation d'emploi :
- maitriser l'essentiel (bénéficiaires, recrutement et maintien, etc.),
- les principes de non-discrimination, d'aménagement raisonnable, l'obligation de négociation,
- les nouveautés : déclaration, collecte, seuils, etc.

> Les modalités de réponse à l'obligation d'emploi :
- présentation,
- diagnostic de situation,
- plan d'action.

> Les différents acteurs sur lesquels s'appuyer : cartographie.

PÉDAGOGIE

Échanges, apport d'informations et d'outils pratiques, actualités législatives, définition d'un plan d'action.

PUBLIC
Fonctions ressources humaines, membres d'instances représentatives du personnel, chargés de mission handicap, dirigeants de TPE PME.

LE +
Une formation d'actualité pour s'y retrouver !

DATES
Lundi 30 septembre 2019, Mardi 22 octobre 2019, Lundi 9 décembre 2019, Lundi 3 février 2020, Lundi 16 mars 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 390 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **REFOETH**

Sensibilisation handicap au travail

BESOIN D'INNOVER ?

> Formation en blended learning.

> Formation sur mesure.

> Formation intra-packagée à partir de nos autres modules catalogue.

> Conférences incluant le témoignage de personnalités inspirantes.

> Animation de workshops.

> Création de documents de communication.

PUBLIC
Tout public.

LE +
Des experts toujours à l'écoute de vos spécificités !!

DATES
Sur demande.

DURÉE De 1h30 à plusieurs journées.

POUR PLUS D'INFORMATIONS
Contactez Valérie Chaillot au 01 42 27 73 25 ou valerie.chaillot@ccah.fr.

BESOIN D'UN SOLUTION SIMPLE, RAPIDE, ÉCONOMIQUE ET EFFICACE ?

> Module Intra de 3h clef en main.

> Objectifs : lever les préjugés, favoriser les échanges dans un climat convivial et propice, répondre aux questions des participants.

Sensibilisation au handicap psychique

UNE FORMATION COURTE ET EFFICACE POUR LEVER LES PRÉJUGÉS

OBJECTIFS

- Définir et démystifier le handicap psychique.
- Savoir repérer les situations de handicap psychique.
- Comprendre ses répercussions sur la vie professionnelle.
- Prendre en compte les conséquences du handicap sur l'accueil et l'intégration.
- Adopter les bonnes attitudes.

PROGRAMME

> Définir et démystifier le handicap psychique :
- à quel moment la souffrance devient-elle une maladie ?
- tour d'horizon des différentes maladies psychiques,
- mythes et réalités sur le handicap psychique.

> Comprendre les répercussions du handicap psychique en contexte professionnel :
- le travail entre détonateur et facteur de rétablissement,
- le déni,
- le dialogue, la relation et le temps.

> Acquérir des clefs pour intégrer les personnes en situation de handicap psychique :
- la compensation,
- les bonnes attitudes.

> Synthèse : mise en situation.

PÉDAGOGIE

Travail sur les représentations.
Témoignages filmés.
Débats et échanges.

PUBLIC
Un module parfait pour les équipes accueillant un collègue en situation de handicap psychique.

LE +
Une formatrice passionnée et passionnante qui apporte un éclairage nouveau sur le sujet.

DATES
Jeudi 24 octobre 2019, Jeudi 19 mars 2020, Jeudi 8 octobre 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1/2 journée

TARIF PAR PARTICIPANT 300 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **HPSY**

VOIR AUSSI
Accueillir du public en souffrance psychique - P. 23

Handicap psychique et travail

CYCLE RÉFÉRENTS HANDICAP

DES RÉPONSES AUX SITUATIONS DE HANDICAP PSYCHIQUE

OBJECTIFS

- Savoir repérer les situations de handicap psychique au travail.
- Les manifestations et les répercussions en situation de travail.
- Anticiper leurs conséquences : quels aménagements ? Quels ressources et relais en interne et en externe ?
- Adopter les bonnes attitudes face à un salarié en situation de handicap psychique.

PROGRAMME

> Le handicap psychique, concept issu de la loi de 2005, des représentations à une vraie définition :
- les représentations du handicap psychique, la souffrance psychique,
- présentation des principales pathologies pouvant engendrer un handicap psychique.

> Les répercussions du handicap psychique en emploi :
- savoir repérer les situations de handicap psychique,
- les retentissements sur le collectif de travail.

> Les outils et moyens de compensation des situations de handicap psychique :
- les aménagements de poste possibles,
- les outils et mesures à mobiliser,
- les attitudes favorables à l'accompagnement et à l'intégration d'une personne en situation de handicap psychique.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, illustrations à partir d'exemples concrets.
Pédagogie participative, échanges et débats.
Courtes vidéos (témoignages).

PUBLIC
Managers de 1er niveau, fonctions ressources humaines, membres des institutions représentatives du personnel, chargés de mission handicap, assistants sociaux, médecins du travail.

LE +
Un éclairage nouveau sur les problématiques rencontrées en entreprise.
Décryptage des situations des participants à l'aide d'outils opérationnels.

DATES
Jeudi 28 novembre 2019, Lundi 27 avril 2020, Jeudi 19 novembre 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **HPSYW**

VOIR AUSSI
La santé mentale - P. 40
Manager une personne en situation de handicap - P. 18
Handicap psychique et formation - P. 28

AutismeS et travail

CYCLE RÉFÉRENTS HANDICAP

SENSIBILISATION AUX TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME

OBJECTIFS

- Mieux comprendre les différentes formes d'autisme et ses manifestations.
- Lever les préjugés, exprimer ses craintes, adopter les bonnes attitudes.
- Se sentir à l'aise pour communiquer.
- Se sentir à l'aise, savoir adapter sa posture et mettre en place de bonnes pratiques de communication.

PROGRAMME

> Qu'est-ce que l'autisme ?
- définition actuelle,
- les différents types d'autisme,
- évolutions du regard sur l'autisme et des prises en charge de soins.

> Manifestations et conséquences en emploi.
- manifestations au travail,
- conséquences sur la relation aux autres, la participation au collectif, le travail à effectuer (malentendus, isolement, etc.),
- particularités des personnes avec autisme (intérêts spécifiques...) : leurs apports dans un collectif.

> Comment travailler avec une personne avec autisme :
- la communication, les échanges,
- les aménagements au travail,
- trucs et astuces.

> Les dispositifs internes et externes et les principaux acteurs pluridisciplinaires.

PÉDAGOGIE

Échanges, études de cas, jeux de rôles.

PUBLIC
Personnes amenées à accompagner des personnes en emploi. Managers ou collègues d'une personne avec des troubles du spectre de l'autisme.

LE +
Une thématique d'actualité - Des outils concrets.

DATES
Lundi 2 décembre 2019, Jeudi 30 avril 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 journée

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **TSAW**

VOIR AUSSI
AutismeS et formation - P. 29
AutismeS et Emploi Accompagné - P. 45

Cancer et travail

POUR UNE INTÉGRATION RÉUSSIE, DANS LE RESPECT DES BESOINS DE L'ENTREPRISE ET DU SALARIÉ

OBJECTIFS

- Se familiariser avec l'impact du cancer dans la vie professionnelle.
- Repérer les manifestations visibles et invisibles (troubles cognitifs, fatigabilité, etc.).
- Faciliter la réintégration du salarié dans l'entreprise avec/après un cancer.
- Connaître les enjeux et les dispositifs autour du cancer.

PROGRAMME

> Définition du sujet :
- contexte et chiffres liés au cancer,
- représentations et préjugés par rapport à la maladie.

> Le cancer au travail :
- communiquer au bon niveau avec le salarié et l'équipe,
- réintégrer un salarié après un cancer,
- concilier le traitement et la poursuite de l'activité professionnelle : quelles solutions ?

> Mises en situation :
Conduire un entretien de réintégration et élaborer un plan de reprise et des indicateurs de progrès

> Identifier les dispositifs internes et externes, les principaux acteurs pluridisciplinaires et savoir comment les actionner

> La bonne posture et les bons comportements

PÉDAGOGIE

Alternance des séquences théoriques et des situations pratiques. Méthodologies et outils directement transposables dans l'activité. Échanges à partir de situations vécues.

PUBLIC
Directeurs d'établissement, managers de proximité, responsables d'équipe, collègues, responsables RH, référents mission handicap, responsables mécénat, service de santé au travail, service social du personnel.

LE +
Une thématique d'actualité pour faire évoluer les croyances habituelles sur le cancer.

DATES
Lundi 25 novembre 2019, Jeudi 2 avril 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 journée

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **CANCW**

VOIR AUSSI
Manager une personne en situation de handicap - P. 18

Handicap auditif et travail

DES CLÉS POUR CRÉER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ADAPTÉES AUX PERSONNES MALENTENDANTES

OBJECTIFS

- Connaître les conséquences d'une perte d'audition sur la vie professionnelle.
- Identifier les besoins spécifiques des personnes malentendantes.
- Savoir adapter sa posture et mettre en place de bonnes pratiques de communication.

PROGRAMME

> La perte d'audition et ses conséquences sur la communication au travail.
> Les risques qui en résultent en termes de management et de santé au travail.
> Les aménagements possibles et les outils à mobiliser.
> Le cadre légal.
> Les bonnes attitudes à mettre en place pour faciliter la communication.
> L'information et la sensibilisation à mettre en place auprès des collègues pour que l'accessibilité se développe et se maintienne durablement.

PÉDAGOGIE

Échanges, apport d'informations et d'outils pratiques, présentation de témoignages, conseils pratiques.

EN PARTENARIAT AVEC

PUBLIC
Managers, fonctions ressources humaines, membres d'instances représentatives du personnel, chargés de mission handicap, assistants sociaux, médecins du travail.

LE +
Des apports très concrets sur les moyens de communiquer avec des personnes malentendantes.

DATES
Jeudi 19 septembre 2019, Vendredi 20 mars 2020, Jeudi 24 septembre 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 journée

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **SURDW**

VOIR AUSSI
Malentendance et formation - P. 29

Handicap visuel et travail

NOUVEAU

DES CLÉS POUR CRÉER DES CONDITIONS DE TRAVAIL ADAPTÉES AUX PERSONNES DÉFICIENTES VISUELLES

OBJECTIFS

- Connaître les différentes situations de handicap visuel et leurs conséquences dans la vie professionnelle.
- Accueillir un collaborateur déficient visuel.
- Identifier les outils de compensation nécessaires à l'insertion ou au maintien dans l'emploi.

PROGRAMME

> Les personnes déficientes visuelles et l'emploi.
> Découverte des conséquences des différentes formes de déficience visuelle :
- Utilisation de l'application Eye View
- Découverte de la technique de guide et mise en situation lors d'un parcours
> Les compensations sensorielles et les outils de compensation techniques : du braille aux NTIC
- Les outils de compensation pour la basse vision : découverte du matériel
- Les outils de compensation en informatique
> Les principes de base de l'accessibilité numérique

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, échanges interactifs, découverte de matériel, mises en situation de déficience visuelle.

EN PARTENARIAT AVEC

PUBLIC
Chargé de mission handicap, responsable des ressources humaines, médecins ou infirmiers du travail, assistant social en entreprise, délégué du personnel.

LE +
Des apports concrets sur les techniques et moyens pour favoriser l'accueil d'un salarié déficient visuel
Une formation animée par un expert.

DATES
Jeudi 19 mars 2020, Vendredi 9 octobre 2020

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **DVW**

VOIR AUSSI
Déficience visuelle et formation - P. 30

Situations de handicap au travail liées aux addictions

QUAND LA DÉPENDANCE IMPACTE LE TRAVAIL, QUELS LEVIERS POUR AGIR ?

OBJECTIFS

- Avoir une meilleure compréhension des mécanismes addictifs.
- Engager le dialogue avec les personnes concernées.
- Connaître les aides existantes et les acteurs à mobiliser.

PROGRAMME

> Qu'est-ce que la dépendance ? Qu'est-ce que l'addiction ?
- définition (formes et niveaux de dépendances, critères de dépendance, etc.),
- conséquences psychologiques et somatiques au quotidien (impacts physiologiques, pertes cognitives réversibles ou définitives, etc.).

> La reconnaissance du handicap : prise en charge et aménagements au travail.

> Rôle et responsabilités des employeurs dans la prévention des addictions.

> L'accompagnement, la posture :
- spécificité de l'accompagnement,
- posture et relation à l'autre.

> Conduire un entretien : accompagner la prise de conscience.

> Les acteurs
- à l'externe (structures de soins et d'accompagnement),
- en interne.

PÉDAGOGIE

Nombreux échanges à partir des expériences des participants.
Questionnements des participants.
Études de cas apportées par la formatrice.

PUBLIC
Managers, fonctions ressources humaines, membres d'instances représentatives du personnel, chargés de mission handicap, assistants sociaux, médecins du travail.

LE +
Travail sur les représentations. Échanges de pratique.

DATES
Vendredi 27 septembre 2019, Mardi 28 avril 2020, Mardi 13 octobre 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **ADDIC**

VOIR AUSSI
Accompagner des salariés en difficulté de santé - P. 17
La politique de prévention, un levier pour prévenir le handicap - P. 19

Structurer et piloter un dispositif handicap

CYCLE RÉFÉRENTS HANDICAP

RÉFÉRENT HANDICAP : L'ESSENTIEL POUR RÉUSSIR SA MISSION

OBJECTIFS

- Définir et conduire une politique handicap.
- Fédérer les acteurs ressources autour de la politique handicap.
- Appréhender les différents types de handicap au travail et les principales modalités de compensation du handicap.
- Comprendre les enjeux de la réforme de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, les intégrer à la politique RH de l'établissement.
- S'initier à l'accompagnement individuel des personnes en situation de handicap.

PROGRAMME

> Présentation de la réforme de l'OETH, définition du rôle et de la mission des référents handicap.

> La compensation du handicap : mesures, outils et financement.

> Les enjeux de la gestion du handicap en milieu professionnel :
- les bénéficiaires de la loi de 2005 : aspects humains et administratifs,
- les modalités de réponse à l'OETH (Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés),
- les bénéfices d'une politique handicap avec ou sans convention et accord.

> Recrutement et intégration : bilan et analyse des pratiques, le processus de recrutement du sourcing à l'intégration.

> La gestion de carrière : les apports règlementaires et le bon sens, anticiper les inaptitudes.

> Les acteurs de la gestion du handicap internes et externes : rôles et missions.

> Mise en pratique : études de cas.

PÉDAGOGIE

Exposés et retours d'expériences.
Études de cas.
Quiz, analyses de situations, échanges, débats.
Mise en place d'un plan d'action.

PUBLIC
Chargés de mission handicap, équipe RH, équipe de santé au travail.

LE +
Un plan d'action opérationnel sur toutes les modalités de réponse à l'obligation d'emploi.
La maîtrise des enjeux et de la règlementation dans les secteurs privés et publics.

DATES
Lundi et mardi 27-28 janvier 2020, Lundi et mardi 22-23 juin 2020

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 2 jours

TARIF PAR PARTICIPANT 980 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **POLRH**

VOIR AUSSI
Cycle Référents Handicap - P. 8
L'obligation d'emploi après les réformes - P. 9
Mettre en place une politique RH en faveur des aidants - P. 35
Les relations avec la médecine du travail - P. 20

Référents handicap : développez votre leadership

CYCLE RÉFÉRENTS HANDICAP

PROFESSIONNALISER LA FONCTION DE RÉFÉRENT HANDICAP

OBJECTIFS

- Réfléchir au rôle du référent handicap dans les organisations.
- Comprendre l'importance de la posture de leadership du référent handicap.
- Analyser les compétences de leadership qu'un référent handicap peut acquérir et développer.
- Apprendre à construire et mobiliser ses réseaux internes et externes en appui des démarches de promotion du handicap.
- Participer activement au processus de transformation vers une organisation inclusive.

PROGRAMME

> Les missions, objectifs, actions, liens fonctionnels, organisationnels et hiérarchiques du référent handicap.
> La posture de leadership du référent handicap (définition du leadership, analyse des compétences, compréhension de la valeur ajoutée de cette posture pour le référent et pour l'organisation).
> Cartographie des alliés potentiels.
> Transformation des alliés potentiels en partenaires actifs.
> Activation des partenaires en fonction des objectifs fixés.
> Alignement des parties prenantes internes vers une culture inclusive.
> Les pistes d'amélioration dans la définition du rôle et dans le fonctionnement du référent handicap.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques.
Échanges de pratiques et d'expériences.
Études de cas, témoignages et exercices en sous-groupes.
Recherche de solutions concrètes.

PUBLIC
Référents handicap et responsables RH.

LE +
Formation centrée sur la mission et la posture de leader des référents handicap dans les organisations. Réflexions, échanges de pratiques sont au cœur de cette formation.

DATES
Jeudi 17 octobre 2019, Mardi 19 mai 2020, Jeudi 29 octobre 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **LEADER**

VOIR AUSSI
Cycle Référents Handicap - P. 8

Valoriser sa politique handicap en interne

CYCLE RÉFÉRENTS HANDICAP

COMPRENDRE LES ENJEUX SOCIAUX ET SOCIÉTAUX DE LA POLITIQUE HANDICAP POUR BIEN COMMUNIQUER

OBJECTIFS

- Élaborer une stratégie et un plan de communication de sensibilisation.
- Valoriser des actions de recrutement, de maintien dans l'emploi et des relations avec le secteur protégé.
- Choisir les moyens et actions de valorisation.

PROGRAMME

> Formuler les axes stratégiques de communication.
> Identifier et segmenter tous les publics cibles, définir les comportements attendus et les résultats souhaités.
> Définir les objectifs par cible.
> Choisir les outils les plus adaptés et créer le mix média.

PÉDAGOGIE

Ateliers collaboratifs.
Présentation d'outils créatifs, performants et en accord avec la communication de l'organisation.

EN PARTENARIAT AVEC

Charles & Compagnie

PUBLIC
Responsables RH, mission Handicap, responsables communication interne.

LE +
Une méthodologie simple pour communiquer efficacement sur un sujet complexe.
Éthique et choix créatifs.

DATES
Vendredi 15 novembre 2019, Lundi 2 mars 2020, Mercredi 4 novembre 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **COMHAN**

Labelliser ou certifier sa politique handicap

QUAND LE HANDICAP DEVIENT VALEUR AJOUTÉE DE L'ENTREPRISE

OBJECTIFS
- Pouvoir reconnaître le cadre légal de la discrimination.
- Être capable de comprendre le contexte normatif et de labellisation pour faire reconnaître l'intégration du travailleur handicapé.
- Savoir définir les actions à mettre en œuvre pour candidater aux labels et normes.

PROGRAMME
> Connaître le cadre juridique de la discrimination,
> Faire participer les différents acteurs à la démarche (collaborateurs, IRP, etc.),
> Identifier les éléments du cahier des charges du label Diversité,
> Identifier les éléments du cahier des charges de la norme ISO 26 000,
> Mettre en place les actions pour faire reconnaitre sa démarche.

PÉDAGOGIE
Apports théoriques, échanges interactifs.

PUBLIC
Managers, fonctions des ressources humaines, représentants des instances représentatives du personnel, responsables communication interne et externe, préventeurs, directions qualité sécurité environnement et développement durable.

LE +
Donner de la visibilité à sa politique RH en matière de handicap.

DATES
Mardi 5 novembre 2019, Jeudi 4 juin 2020, Mardi 24 novembre 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **LABEL**

Formation à la non discrimination à l'embauche

CYCLE RÉFÉRENTS HANDICAP

SÉCURISER LES PRATIQUES DE RECRUTEMENT

OBJECTIFS
- Connaître les concepts liés à la non discrimination et à la diversité.
- S'approprier le cadre juridique.
- Comprendre le fonctionnement des stéréotypes et des préjugés lors d'un recrutement.
- Prévenir les discriminations.

PROGRAMME
> Discrimination : définition.
> Les principaux textes juridiques européens et français.
> Les catégories prévues par la loi.
> Les règles juridiques qui encadrent le recrutement (discriminations légales, gestion des informations, alerte et dénonciation, acteurs, etc.).
> Les actions en justice et les sanctions, exemples de jurisprudence.
> L'influence des stéréotypes sur les comportements des recruteurs et des candidats.
> Les mesures et les outils : objectiver le processus de recrutement à chaque étape, de la rédaction de l'annonce à l'embauche des candidats.

PÉDAGOGIE
Apports théoriques. Échanges de pratiques et d'expériences de recrutement. Recherche de solutions concrètes. Test sur les stéréotypes.

PUBLIC
Chargés de recrutement ou RH, responsables de recrutement ou RH, managers.

LE +
Formation obligatoire à la non-discrimination dans le recrutement au moins une fois tous les 5 ans, pour les employeurs de 300 salariés et plus (Loi Égalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017).

DATES
Vendredi 8 novembre 2019, Jeudi 20 février 2020, Jeudi 18 juin 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **DISCRI**

VOIR AUSSI
L'obligation d'emploi après les réformes - P. 9

Recruter des personnes handicapées

CYCLE RÉFÉRENTS HANDICAP

INTÉGRER LA DIMENSION HANDICAP DANS VOS DÉMARCHES DE RECRUTEMENT

OBJECTIFS

- Favoriser la réception de candidatures de personnes en situation de handicap.
- Mener un entretien de recrutement en abordant la question du handicap.
- Vendre la candidature au manager.
- Préparer l'arrivée des personnes recrutées.

PROGRAMME

> Connaître la notion de handicap.

> Comment travailler sur les représentations liées aux situations de handicap auprès des managers et des salariés.

> Méthodes de recrutement, conseils techniques :

- les moyens de favoriser et d'identifier les candidatures à chaque recrutement,
- la sélection des candidatures : les critères, particularité des CV des personnes en situation de handicap,
- le handicap en entretien : moment propice, les questions à formuler,
- la sélection finale : sur la base des compétences.

> Identifier l'intégration d'un nouveau collaborateur comme un acte de management : établir un projet global autour de l'intégration d'une personne en situation de handicap.

- l'arrivée de la personne : visite médicale, aménagement du poste de travail, préparation des moyens de compensation (présentation des aides de l'Agefiph, Fiphfp), préparation du manager, de l'équipe,
- l'accueil et la prise de poste : tutorat, période d'intégration (modalité et durée), présentation à l'équipe, suivi.

PÉDAGOGIE

Études de cas, travaux de groupe, jeux de rôles, échanges interactifs.

PUBLIC
Responsables et chargés de recrutement
Managers (s'ils participent au recrutement)
Référents handicap.

LE +
Des études de cas et des mises en situation.

DATES
Mardi 12 novembre 2019, Vendredi 27 mars 2020, Jeudi 26 novembre 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 390 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **RECRUT**

VOIR AUSSI
L'obligation d'emploi après les réformes - P. 9

Maintenir dans l'emploi

CYCLE RÉFÉRENTS HANDICAP

CONSTRUIRE DES SOLUTIONS, IMPLIQUER LES PARTIES PRENANTES

OBJECTIFS

- S'approprier une démarche structurée, cohérente avec la politique de diversité de l'entreprise.
- Mobiliser les acteurs de cette démarche, en particulier la personne concernée.
- Repérer et anticiper les situations à risque d'inaptitude.
- Acquérir des méthodes et des outils pratiques conformes au principe d'aménagement raisonnable.

PROGRAMME

> Le cadre règlementaire et le principe d'aménagement raisonnable.

> Les apports de la formalisation d'une procédure de maintien dans l'emploi.

> La gestion pluridisciplinaire en mode projet.

> Les étapes du maintien dans l'emploi.

> La compensation du handicap :

- présentation des typologies de handicap : répercussions et modes de compensation,
- mesures, outils et financement.

> Mise en pratique : distinguer insuffisance professionnelle et conséquences du handicap : outils et méthode.

PÉDAGOGIE

Études de cas (en priorité apportées par les participants), travaux de groupe, échanges interactifs, adaptation aux problématiques évoquées par les participants.

PUBLIC
Managers de 1er niveau, fonctions ressources humaines, membres des institutions représentatives du personnel, chargés de mission handicap, assistants sociaux, médecins du travail.

LE +
La recherche de solutions opérationnelles et réalistes. Partage de bonnes pratiques, apport méthodologique (outils pragmatiques).

DATES
Mardi 3 décembre 2019, Lundi 23 mars 2020, Lundi 7 décembre 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 390 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **MAINT**

VOIR AUSSI
Les relations avec la médecine du travail - P. 20

GPEC et Handicap

INTÉGRER LA DIMENSION HANDICAP À LA GESTION DE CARRIÈRES

Pré-requis : bonne connaissance du handicap au travail et de la méthodologie de maintien dans l'emploi

OBJECTIFS

- Analyser les pratiques en matière d'accompagnement des salariés en situation de reclassement professionnel et/ou d'inaptitude à la fonction exercée.
- Appréhender les outils à la disposition d'une direction des ressources humaines pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap.
- Anticiper et prévenir les situations à risque.

PROGRAMME

> La mobilité professionnelle comme outil de management et enjeu stratégique d'une direction des ressources humaines.

> Prévention, handicap, inaptitude et reclassement :

- la prévention comme moyen d'anticiper les risques,
- le principe d'aménagement raisonnable,
- l'accompagnement des situations individuelles,
- le cadre juridique et le process du reclassement, du maintien dans l'emploi,
- l'accompagnement par le biais du bilan de compétences, du projet professionnel et l'orientation vers des métiers cibles,
- la recherche d'adéquation entre les compétences/besoins des salariés en situation d'inaptitude et les emplois vacants,
- la promotion de l'évolution professionnelle par la mise en place d'une politique de mobilité interne et d'un plan de formation adapté.

> Les outils d'anticipation et de prévention des situations :

- GPEC, mobilité, dispositifs tremplin,
- les outils du reclassement,
- les outils de la mobilité,
- les leviers facilitateurs,
- les dispositifs tremplin.

PÉDAGOGIE

Études de cas, analyse des pratiques des participants, présentation d'exemples.

PUBLIC
Équipes carrière et mobilité, chargés de mission handicap, équipes RH.

LE +
Formulation d'un plan d'action opérationnel pour chaque participant.

DATE
Lundi 30 septembre 2019, Vendredi 21 février 2020, Lundi 5 octobre 2020

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 2 jours

TARIF PAR PARTICIPANT 980 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **GPEC**

EN PARTENARIAT AVEC

GROUPE ENEIS

Accompagner des salariés en difficulté de santé vers une reconnaissance du handicap

IDENTIFIER ET ACCOMPAGNER LES SITUATIONS DE HANDICAP AU TRAVAIL

OBJECTIFS

- Mieux accompagner les personnes vers la reconnaissance et la compensation de leurs difficultés de santé.
- Détecter des difficultés pouvant engendrer une reconnaissance administrative du handicap.
- Aborder le sujet avec la personne de façon éthique et déontologique : quels mots et quels arguments ?
- Identifier les ressources et relais possibles.

PROGRAMME

> Comprendre la notion de handicap au travail pour pouvoir en parler et l'expliquer au bénéficiaire : la RQTH, outil de reconnaissance des difficultés de santé mais aussi de la capacité de travail.

> Identifier les situations pouvant entraîner une démarche de reconnaissance.

> Aborder la question avec la personne.

> Les phases d'acceptation du handicap.

> La détection des périodes propices à l'évocation du sujet

> Échanges à partir de situations vécues.

> Présenter les bénéfices de la reconnaissance administrative du handicap et ses modalités d'attribution.

> Conseiller et accompagner la constitution du nouveau dossier administratif MDPH

- Pièges à éviter et bonnes pratiques
- Ressources et acteurs à solliciter

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, illustrations à partir d'exemples concrets. Courtes vidéos (témoignages) et échanges. Exercices et mises en situation (jeux de rôles - quiz).

PUBLIC
Professionnels des ressources humaines, missions Handicap, services sociaux du personnel, services de santé au travail. Professionnels de l'insertion socio professionnelle.

LE +
Une formation très opérationnelle qui permet d'identifier les bénéfices et les risques (réels et perçus) pour chaque personne afin de lever les freins à la reconnaissance. Vous maîtriserez les dernières évolutions législatives (simplification, etc.).

DATES
Mardi 8 octobre 2019, Mardi 17 mars 2020, Jeudi 15 octobre 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **ACCOMP**

VOIR AUSSI
Les relations avec la médecine du travail - P. 20

Manager une personne en situation de handicap

POUR UNE INTÉGRATION RÉUSSIE

OBJECTIFS

- Fédérer l'encadrement autour du projet handicap.
- Se familiariser avec l'ensemble des handicaps et leurs moyens de compensation.
- Savoir adapter son management à la personne, gérer la bonne intégration dans l'équipe (égalité versus équité).
- Savoir passer le relais.

PROGRAMME

> Perceptions du handicap :
- Libérer la parole, poser les questions utiles, comprendre la notion de handicap au travail.
- Les différents types de handicap : répercussions et compensation.

> Longues maladies, maladies aux conséquences invisibles : quelle gestion au quotidien ? Après un arrêt longue durée ?

> La boite à outils du manager :
- le rôle du manager dans la gestion du handicap : où commence-t-il ? où s'arrête-t-il ?
- quels outils ?
- quelles relations avec les RH, le médecin du travail ?

> Comment adapter son mode de management à une personne en situation de handicap, à un collaborateur présentant des problèmes de santé durable ?
- égalité de traitement, discrimination, compensation (dans la définition des objectifs, l'entretien annuel, etc.),
- mettre en place les aménagements préconisés,
- aborder éthiquement le handicap au sein de son équipe : quelle communication pour préserver la confidentialité et la vie privée du salarié ?

> Gérer les situations complexes:
- retour à après un long arrêt,
- insuffisance professionnelle.

PÉDAGOGIE

Méthodes participatives, apports théoriques concrets et échanges interactifs.
Exercices et mises en situation (jeux de rôles - études de cas - quiz).
Recherche de solutions opérationnelles aux situations évoquées.

PUBLIC
Managers, encadrants de tous niveaux.

LE +
Une formation pour conjuguer performance et handicap.
Un suivi téléphonique assuré par la formatrice pendant les 2 mois qui suivent la formation.
En intra, cette formation peut se dérouler sur une demi-journée.

DATES
Vendredi 13 décembre 2019, Jeudi 28 mai 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 390 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **MANAG**

VOIR AUSSI
Les managers et leurs salariés aidants - P. 35

Travailler avec un collègue en situation de handicap

FAVORISER UN BON ACCUEIL ET UNE MEILLEURE INTÉGRATION

OBJECTIFS

- Comprendre la notion de handicap pour mieux intégrer les personnes en situation de handicap.
- Sensibiliser aux différentes typologies de handicap et leurs manifestations.
- Savoir aborder un collègue en situation de handicap : lever les préjugés, exprimer ses craintes, adopter les bonnes attitudes.
- Identifier les situations difficiles et les relais pouvant être sollicités.
- Découvrir les aménagements possibles en fonction du handicap.

PROGRAMME

> Définitions du handicap et du handicap au travail.

> Les répercussions et les manifestations du handicap : sur la situation de travail et sur les relations à autrui.

> Les comportements et les bonnes attitudes à adopter face à chaque type de handicap.

> Le rôle des collègues de travail dans la bonne intégration des personnes en situation de handicap.

> Savoir repérer les situations difficiles, découvrir les moyens d'y faire face.

> Les relais internes et externes.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, illustrations à partir d'exemples concrets.
Courtes vidéos (témoignages) et échanges.
Exercices et mises en situation (jeux de rôles - quiz).

PUBLIC
Collègues d'une personne en situation de handicap, équipe accueillant un nouveau collègue.

LE +
Personnalisation possible sur une typologie particulière de handicap (psychique, cognitif, visuel, etc.)
En intra, cette formation peut se dérouler sur une demi-journée.

DATES
À la demande

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 2 heures à 1 journée

TARIF PAR PARTICIPANT sur devis

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **COLLEG**

VOIR AUSSI
Sensibilisation handicap au travail - P. 9
Handicap psychique et travail - P. 10
AutismeS et travail - P. 11

Tutorat et handicap

COMPRENDRE ET REMPLIR SA FONCTION DE TUTEUR D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

OBJECTIFS

- Connaître et reconnaître le handicap et ses spécificités.
- Comprendre son rôle en tant que tuteur (et ses limites).
- Développer son sens de l'écoute.
- Accueillir et intégrer.

PROGRAMME

> Mieux connaître le handicap :
- qu'est-ce que le handicap ? Déficiences, incapacités, handicap et emploi,
- les différents types de handicap : handicap inné, acquis, visible, invisible.

> Le tutorat :
- objectifs du tutorat,
- rôle du tuteur dans l'accueil, l'intégration dans l'équipe,
- quel type d'accompagnement ?

> Savoir écouter, comprendre et accompagner :
- savoir se positionner comme tuteur, adapter sa relation,
- favoriser l'écoute et l'ouverture à l'autre,
- anticiper et résoudre les difficultés.

> Les ressources et relais.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, échanges interactifs et mises en situation.

PUBLIC
Tuteurs et futurs tuteurs de personnes en situation de handicap

LE +
Un module complet, des réponses opérationnelles.
Un suivi téléphonique assuré par la formatrice pendant les 2 mois qui suivent la formation.
En intra, personnalisation possible sur une typologie particulière de handicap (psychique, cognitif, visuel, etc.).

DATE
Vendredi 6 septembre 2019, Jeudi 5 mars 2020, Mardi 6 octobre 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour (Poss. d'1/2 journée à 2 jours en intra)

TARIF PAR PARTICIPANT 390 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **TUTEUR**

VOIR AUSSI
Sensibilisation handicap au travail - P. 9

La politique de prévention, un levier pour prévenir le handicap

UN SYSTÈME DE MANAGEMENT SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SMSST) INTÉGRANT LE HANDICAP

OBJECTIFS

- Connaître le cadre légal d'intervention de l'employeur et ses responsabilités.
- Développer une politique de prévention de la santé et sécurité des collaborateurs propre à son organisation avant la survenue d'un handicap.
- Anticiper la mise en place d'un poste aménagé en cas d'incapacité temporaire et/ou permanente afin de maintenir le travailleur handicapé dans son emploi.

PROGRAMME

> Connaître la nature des responsabilités civiles et pénales des employeurs liés à ses obligations en cas d'accident et maladies professionnelles.

> Connaître le principe d'aménagement raisonnable.

> Comprendre la place et le rôle en prévention des différents acteurs de l'organisation (IRP, médecine du travail, managers, etc.).

> Identifier les étapes clés de la mise en œuvre et du suivi d'une politique prévention au travers de la découverte de la norme internationale sécurité, l'ISO 45001.

> Faire reconnaître sa démarche prévention en santé et sécurité au travail.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, échanges interactifs.

PUBLIC
Managers, fonctions des ressources humaines, représentants des instances représentatives du personnel, responsables communication interne et externe, préventeurs, directions qualité sécurité environnement et développement durable.

LE +
Conjuguer prévention et handicap pour une meilleure efficacité. Une formatrice experte de la prévention.

DATES
Jeudi 17 octobre 2019, Vendredi 3 avril 2020, Vendredi 25 juin 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **PREV**

VOIR AUSSI
GPEC et Handicap - P. 17
Structurer et piloter un dispositif handicap - P. 13

La qualité de vie au travail (QVT) pour tous

INTÉGRER LA DIMENSION HANDICAP DANS LES DÉMARCHES D'AMÉNAGEMENT ET DE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

OBJECTIFS

- Connaître le cadre juridique lié aux enjeux de la QVT.
- Identifier et intégrer les leviers d'actions pour les collaborateurs en situation de handicap dans la démarche QVT .
- Valoriser ses actions en interne et en externe.

PROGRAMME

> Cadre juridique de la QVT.
> Associer les différents acteurs à la démarche QVT .
> Les 3 piliers de la QVT : le bâtiment, l'aménagement et l'animation RH.
> Agir :
- Sur les éléments communs à tous les collaborateurs,
- Sur les éléments spécifiques aux travailleurs en situation de handicap.
> Mettre en place, selon les enjeux identifiés, des indicateurs clés de suivi et les plans d'actions.
> Faire reconnaitre sa démarche QVT au travers d'un label.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, échanges interactifs.

PUBLIC
Managers, fonctions des ressources humaines, représentants des instances représentatives du personnel, responsables communication interne et externe, préventeurs, directions qualité sécurité environnement et développement durable.

LE +
Une formation innovante qui décloisonne les sujets

DATES
Lundi 7 octobre 2019, Mardi 24 mars 2020, Vendredi 19 juin 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **QVT**

VOIR AUSSI
Accompagner des salariés en difficulté de santé - P. 17
Les entreprises et leurs salariés aidants - P. 34

Les relations avec la médecine du travail

NOUVEAU

OPTIMISER LE POSITIONNEMENT DE CHACUN POUR UNE MEILLEURE INTÉGRATION DU HANDICAP

OBJECTIFS

- Améliorer les rapports entre responsables et médecins de santé au travail.
- Sensibiliser au vieillissement des salariés et la prévention des fragilités pouvant devenir des handicaps.
- Répondre collectivement à ces problématiques de santé au travail.

PROGRAMME

> Clarifier les responsabilités de l'employeur, du médecin et du salarié :
- rappel juridique – législation,
- le rôle du médecin du travail,
- les décisions d'aptitude et d'inaptitude et leurs conséquences.
> La gestion des situations :
- comprendre les recommandations du médecin du travail,
- sortir de l'écrit et anticiper.
> Échanger des données et des informations
- les données RH indispensables au SST,
- les données SST indispensables aux RH.
> Synthèse :
- élaborer un document pour fixer les pratiques de collaboration, d'échanges de données et d'amélioration des relations.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, échanges interactifs et jeux de rôle.

PUBLIC
SST et services RH.

LE +
Une formation qui aide à prendre des décisions.
Niveau expert

DATES
Mercredi 2 octobre 2019, Mercredi 12 février 2020, Mardi 26 mai 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **MEDW**

VOIR AUSSI
Maintenir dans l'emploi - P. 16
Accompagner des salariés en difficulté de santé - P. 17
Les entreprises et leurs salariés aidants - P. 34

ACCUEILLIR

1 ACCUEILLIR DU PUBLIC

Accueillir une personne en situation de handicap P. 22
Accueillir une personne handicapée Niveau expert P. 23
Accueillir du public en souffrance psychique N P. 23

2 ACCESSIBILITÉ

Accessibilité et conception pour tous - Classe virtuelle N P. 24
Handicap et service public : quels enjeux ? P. 24
Accessibilité des bâtiments N P. 25
Accessibilité des services et équipements N P. 25
Accessibilité numérique P. 26
Créer des documents accessibles N P. 26

Accueillir une personne en situation de handicap

FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES ERP

UNE COMPÉTENCE NÉCESSAIRE POUR AMÉLIORER VOTRE ACCESSIBILITÉ

OBJECTIFS

- Comprendre la notion de handicap pour mieux accueillir les personnes.
- Dépasser ses craintes face au handicap et gérer les situations délicates.
- Connaître les principes de la loi de 2005.
- Connaître les différentes typologies de handicap et leurs conséquences.
- Savoir appréhender les situations d'accueil et adapter son comportement à la personne, quel que soit son handicap.
- Savoir communiquer avec une personne en situation de handicap.

PROGRAMME

> Découvrir la notion de handicap, identifier les stéréotypes sur les personnes handicapées et leurs conséquences.
> Présentation de la loi du 11 février 2005 : notions d'accessibilité et d'inclusion des personnes handicapées dans la société.
> Présentation des typologies de handicap.
> Ateliers de mise en situation : parcours en fauteuil, parcours avec une canne blanche, initiation aux bases de la communication des personnes malentendantes, découverte du handicap psychique.
> Focus sur les métiers d'accueil et d'accompagnement : quels modes de communication et d'écoute adopter face à une personne handicapée ?

PÉDAGOGIE

Ateliers de mises en situation.
Apports théoriques, échanges interactifs.
Exposés et retours d'expériences.

PUBLIC
Professionnels en contact avec les usagers et les clients.

LE +
Participe à la réponse à votre obligation d'accessibilité.
Une formation pragmatique qui permet d'améliorer l'accueil des personnes handicapées.
Des mises en situation vivantes suivies d'un débriefing.

DATES
Mardi 10 septembre 2019, Jeudi 9 janvier 2020, Mardi 5 mai 2020, Jeudi 10 septembre 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 390 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **ACCPSH**

VOIR AUSSI
Handicap et service public : quels enjeux ? - P. 24
Accessibilité des services et équipements - P. 25

* Permet de répondre à l'obligation de formation des professionnels en contact avec les usagers et clients des ERP de catégories 1,2 ,3 et 4 (article L4142-3-1 du code du travail)

Accueillir une personne en situation de handicap niveau expert

ACCUEILLIR UNE PERSONNE AVEC UN HANDICAP INVISIBLE (PSYCHIQUE, INTELLECTUEL, COGNITIF)

Pré-requis : avoir suivi le module niveau 1 (voir p.22)

OBJECTIFS

- Apprendre à percevoir le handicap invisible.
- Communiquer efficacement et écouter une personne en situation de handicap.
- Gérer les situations complexes d'accueil (agressivité, difficultés d'élocution, etc.).
- S'initier à la communication verbale et non-verbale.
- Gérer les aspects relationnels et émotionnels.

PROGRAMME

> Accueillir une personne dont le handicap est invisible : impacts sur les besoins.
- le handicap invisible et ses répercussions sur la relation,
- présentation des handicaps qui altèrent la communication (déficience auditive, intellectuelle, troubles de l'élocution, etc.),
- focus sur le handicap psychique et ses manifestations possibles en situation d'accueil.

> Savoir rassurer et accompagner :
- les mécanismes de l'agressivité et ses causes,
- les techniques d'écoute et de reformulation.

> La gestion des situations complexes : outils et méthodes.
- comment s'imposer sans agresser,
- prendre conscience des effets de la communication non verbale.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, analyses de situations, échanges, débats, vidéos.
Mises en situation : observation, analyse et évaluation.
Exposés et retours d'expériences.

PUBLIC
Professionnels de l'accueil, toute personne amenée à recevoir du public.

LE +
Une formation complémentaire indispensable. De nombreuses mises en situation.

DATES
Jeudi 26 septembre 2019, Mardi 14 janvier 2020, Lundi 11 mai 2020, Lundi 21 septembre 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **ACCPSHEXP**

VOIR AUSSI
Sensibilisation au handicap psychique - P. 10

Accueillir du public en souffrance psychique

NOUVEAU

OBJECTIFS

- Savoir accueillir une personne en souffrance psychique.
- Adopter une attitude et des comportements adéquats.
- Connaître ses limites, discerner l'acceptable et l'inacceptable.

PROGRAMME

> Mythes et réalités sur la santé mentale :
- la souffrance psychique et les maladies psychiques,
- représentations et préjugés,
- tout est-il psy ? Distinguer souffrance psychique et comportements inadaptés.

> Les manifestations de la souffrance psychique :
- faire face à l'angoisse, aux pleurs.

> Adapter sa communication :
- verbal / non verbal,
- l'empathie,
- l'assertivité.

> Mises en situation : jeux de rôles – exercices ludiques.

> Faire face aux situations de crise :
- les repérer,
- mettre en place une procédure partagée par tous.

> Synthèse et plan d'action.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques – Vidéos.
Echanges.
Mises en situation – Jeux de rôles. Exercices ludiques.

PUBLIC
Toute personne en situation d'accueil.

LE +
Une formation qui permet une meilleure compréhension de la souffrance psychique et donc une mise à distance des situations vécues.
Appropriation des procédures de gestion de crise.

DATES
Mardi 5 novembre 2019, Mardi 10 mars 2020, Vendredi 5 juin 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **ACCPSHPSY**

VOIR AUSSI
Handicap et service public : quels enjeux ? - P. 24
Accessibilité des services et équipements - P. 25

Accessibilité et conception pour tous Classe virtuelle

NOUVEAU

DEUX HEURES POUR S'INITIER AU CONCEPT

PUBLIC
Tout public souhaitant s'initier au sujet.

LE +
Formation animée par une experte de cette thématique.

DATE
Sur demande.

LIEU
Classe virtuelle - à distance

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 2h

TARIF PAR PARTICIPANT 150 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **CVACCESS**

OBJECTIFS

- Appréhender les enjeux de l'accessibilité et de la conception pour tous.
- S'initier à ses principes et aux obligations règlementaires.

PROGRAMME

> Définition de l'accessibilité et de la conception pour tous.
> Principe de l'accessibilité dans le contexte de l'évolution démographique, économique et sociétale.
> Besoins des personnes handicapées et vieillissement de la population.
> Déchiffrer les enjeux des traités européens et conventions internationales.
> Les progrès techniques et exemples des projets innovants.

PÉDAGOGIE

Classe virtuelle incluant une session de questions - réponses.

EN PARTENARIAT AVEC

A.PACT
Association Promotion de l'Accessibilité pour la et de la Conception pour Tous

---

Handicap et service public : quels enjeux ?

POUR UN SERVICE PUBLIC ACCESSIBLE A TOUS

PUBLIC
Élus de collectivité territoriale, Direction générale des services.

LE +
Une formation privilégiant les mises en situation et la prise de conscience des besoins des personnes.

DATE
Jeudi 14 novembre 2019, Mardi 17 novembre 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **ACCESSSP**

VOIR AUSSI
Accueillir une personne en situation de handicap - P. 22
Structurer et piloter un dispositif handicap - P. 13

OBJECTIFS

- Comprendre la notion de handicap.
- La loi du 11 février 2005, son application et ses impacts.
- Les enjeux de l'intégration du handicap pour une collectivité, pour les usagers et les agents.
- La prise en compte du handicap dans les différentes phases d'élaboration et de mise en œuvre des projets.
- Les stratégies et rôles des acteurs locaux dans ce processus.

PROGRAMME

> Identifier les différents types de handicap et leurs impacts sur l'accessibilité.
> Présentation de la loi du 11 février 2005 : notions d'accessibilité et d'inclusion des personnes handicapées dans la société.
> Ateliers de mise en situation : parcours en fauteuil, parcours avec une canne blanche, initiation aux bases de la communication des personnes malentendantes et sourdes, découverte du handicap psychique.
> Prendre en compte le diagnostic et les engagements de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (AD'Ap) en vue d'élaborer une stratégie visant à améliorer l'accessibilité à la ville pour tous.

PÉDAGOGIE

Analyse de situations, échanges, débats, mise en situation : observation, analyse et évaluation. Ateliers de mise en situation.

Accessibilité des bâtiments

NOUVEAU

AU-DELÀ DE L'ACCESSIBILITÉ, UN CONFORT D'USAGE

OBJECTIFS

- Comprendre les contraintes d'accessibilité liées aux différentes situations de handicap, leurs impacts ainsi que la notion de qualité d'usage.
- Appréhender le cadre réglementaire relatif à la chaine de l'accessibilité : contraintes et apports
- Se conformer à la règlementation et comprendre les carences et les solutions en matière d'accessibilité aussi bien pour les nouvelles constructions que pour les bâtiments existants.

PROGRAMME

> Identifier les différentes situations de handicap par le biais de mises en situation.
> L'accessibilité et la conception pour tous :
- enjeux et perspectives,
- les différentes formes d'accessibilité et les domaines couverts.
> Les obligations réglementaires et leurs articulations avec d'autres réglementations, comme la sécurité incendie, le développement durable, etc.
> Les dispositifs relatifs aux constructions neuves.
> Le principe d'accessibilité appliqué aux bâtiments existants :
- analyser les non-conformités du patrimoine,
- identifier les actions correctives.
> Mettre en place une démarche :
- objectifs, facteurs de réussite, méthodologie et mobilisation des parties prenantes.
> Synthèse :
- le rôle des différents acteurs et des différentes instances de concertation et de consultation,
- le financement de l'accessibilité et les fonds d'interventions.

PÉDAGOGIE

Mises en situation, apports théoriques, échanges interactifs.
Études de cas concrets apportés par les participants.

PUBLIC
Formation animée par une experte.

LE +
L'essentiel de l'accessibilité en une journée. Formation animée par une architecte.

DATES
Lundi 13 janvier 2020, Mardi 9 juin 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **ACCESERP**

EN PARTENARIAT AVEC

A.PACT Association Promotion de l'Accessibilité pour la et de la Conception pour Tous

Accessibilité des services et équipements

NOUVEAU

CHOISIR OU DÉVELOPPER DES PRODUITS OU SERVICES ACCESSIBLES À TOUS

OBJECTIFS

- Appréhender les enjeux de l'accessibilité et de la conception pour tous.
- S'initier à ses principes et aux obligations règlementaires.
- Acquérir des connaissances pratiques et méthodologiques.

PROGRAMME

> Définition de l'accessibilité et de la conception pour tous appliquées aux services et aux équipements.
> Besoins des personnes handicapées et le vieillissement de la population : comprendre les enjeux.
> Choisir ou concevoir des produits et/ou services accessibles à tous.
> Les outils juridiques ou méthodologiques :
- règlementation y compris européenne et internationale (ONU),
- méthodologie et panels de testeurs.
> Les instances de gouvernance et de contrôle, les clauses d'accessibilité.
> Étude de cas, découverte d'innovations.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, échanges interactifs.
Études de cas concrets apportés par les participants.

PUBLIC
Décideurs - Concepteurs.

LE +
Une formation qui permet d'allier règlementation et confort d'usage pour une population plus large que celle des personnes en situation de handicap

DATES
Mardi 3 décembre 2019, Lundi 4 mai 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 7 heures

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **ACCESERP**

EN PARTENARIAT AVEC

A.PACT Association Promotion de l'Accessibilité pour la et de la Conception pour Tous

Accessibilité numérique

ECHANGER ET COMMUNIQUER SANS EXCLURE

OBJECTIFS

- Appréhender le cadre réglementaire relatif à l'accessibilité numérique.
- Comprendre le principe de l'accessibilité numérique selon différentes situations de handicap.
- Comprendre les enjeux de l'accessibilité à l'ère de la révolution numérique.
- Déchiffrer les normes d'accessibilité des sites web selon les règles en vigueur.
- Acquérir des connaissances pratiques pour évaluer les conditions de mise en accessibilité des sites.

PROGRAMME

> L'esprit de la loi du 11 février 2005 et le principe d'inclusion des personnes handicapées.
> Identifier les différentes situations de handicap et les apports de l'outil numérique en termes d'accessibilité.
> La réglementation de l'accessibilité en vigueur selon la loi « handicap » et la loi pour une République numérique.
> L'accessibilité des sites web et des interfaces numériques.
> Les outils d'évaluation et les modalités de la mise en accessibilité des sites web.
> Les contrôles, les sanctions en cas de non-respect des règles d'accessibilité des sites.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, échanges interactifs. Études de cas concrets apportés par les participants.

EN PARTENARIAT AVEC

A.PACT Association Promotion de l'Accessibilité pour la et de la Conception pour Tous

PUBLIC
Collectivités territoriales. Fonctions publiques.

LE +
Une formation d'actualité.

DATES
Jeudi 27 février 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **ACCESSNUM**

Créer des documents bureautiques accessibles

NOUVEAU

UNE NÉCESSITÉ POUR TRANSMETTRE DES DOCUMENTS NUMÉRIQUES EXPLOITABLES PAR LES PERSONNES DÉFICIENTES VISUELLES

Pré-requis : connaissances des logiciels Microsoft Word (version 2010 minimum)

OBJECTIFS

- Découvrir les principes généraux de l'accessibilité numérique.
- Connaître le contexte législatif français.
- Maîtriser les techniques de balisage nécessaires à la création de fichiers bureautiques accessibles.
- Apprendre à évaluer l'accessibilité de ses propres créations.

PROGRAMME

> Présentation générale de l'accessibilité numérique :
Définition, contexte législatif en France, outils et techniques de navigation des personnes en situation de handicap.
> Règles d'accessibilité numérique :
- création et vérification de l'accessibilité d'un document Word,
- création et vérification de l'accessibilité d'un document PDF,
- exercices pratiques.

PÉDAGOGIE

Présentation des fonctionnalités de Word, Acrobat Pro nécessaires à l'accessibilité. Présentation des ressources en ligne.

EN PARTENARIAT AVEC

FÉDÉRATION DES AVEUGLES DE FRANCE

PUBLIC
Toute personne devant communiquer avec des collaborateurs et/ou un public en situation de handicap visuel.

LE +
Une formation animée par un expert AccessiWeb en évaluation.

DATES
Jeudi 23 avril 2020, Vendredi 25 septembre 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **ACCESSDOC**

FORMER

Handicap et formation : bien accueillir	P. 27
Handicap psychique et formation	P. 28
Troubles dys et formation	P. 28
AutismeS et formation N	P. 29
Malentendance et formation	P. 29
Déficience visuelle et formation N	P. 30

Handicap et formation : Bien accueillir

RÉUNIR LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS ET STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

OBJECTIFS

- Comprendre les besoins spécifiques des étudiants en situation de handicap (accessibilité, accueil et orientation, adaptations pédagogiques, aménagements des examens, etc.).
- Savoir adapter sa posture et son discours.
- Savoir orienter vers les bons relais.
- Connaître le cadre légal.

PROGRAMME

> Les spécificités de l'accueil des étudiants en situation de handicap, le cadre légal.

> Les étudiants en situation de handicap : analyse des enjeux.

> Les grandes typologies de déficiences à l'origine de situation de handicap (sensorielles, physiques, mentales, psychiques, cognitives, polyhandicap, troubles de santé invalidants). Les adaptations pédagogiques.

> Un accompagnement qui doit prendre en compte tous les champs de la vie d'un étudiant :
- accueil et orientation,
- accessibilité,
- les adaptations pédagogiques et l'aménagement des examens,
- l'accès à la culture, au sport et à l'hébergement.

> Les différents acteurs et leurs rôles : directeur d'établissement, référent handicap, SUMPPS, CROUS, SUIO…

PÉDAGOGIE

Echanges, jeux pédagogiques, études de cas, jeu de rôles.

PUBLIC
Personnes en charge de l'accueil ou au contact du public et référents handicap dans les écoles et universités.

LE +
Une formation complète qui aborde tous les champs de la vie d'un étudiant.
Des réponses personnalisées aux situations des participants.

DATES
Mardi 17 septembre 2019, Mardi 15 octobre 2019, Vendredi 18 septembre 2020, Jeudi 22 octobre 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 390 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **ETUDI**

VOIR AUSSI
Cycle Référents Handicap - P. 8
Accueillir une personne en situation de handicap - P. 22
Structurer et piloter un dispositif handicap - P. 13

Handicap psychique et formation

QUELLES ADAPTATIONS PÉDAGOGIQUES ?

OBJECTIFS

- Évaluer l'impact du handicap psychique sur l'accès à la formation et l'insertion professionnelle.
- Identifier les modalités de compensation du handicap psychique à mettre en place.
- Adopter la bonne posture avec la personne.
- Identifier les ressources, relais et partenaires possibles.

PROGRAMME

> Définition du handicap psychique :
- travail sur les représentations et définition,
- présentation des grandes typologies de situations de handicap liées aux troubles psychiques et de leurs conséquences sur la formation et l'insertion professionnelle.

> Adapter sa posture et la relation en situation de formation :
- écoute active, les réflexes à avoir, etc.

> Les adaptations pédagogiques :
- les modalités de compensation du handicap (rythme, durée, etc.).

> Les relais :
- les acteurs ressources sur lesquels s'appuyer,
- l'orientation, vers qui ? Quand ? Comment ?

PÉDAGOGIE

Exercices pédagogiques.
Étude de cas.
Jeux de rôles (face à face, situation de groupe, etc.).
Échanges entre les participants.
Illustrations à partir d'exemples concrets (séances de formation, examens, etc.).

PUBLIC
Formateurs.
Référents handicap d'organismes de formation.

LE +
Des mises en situation, des quiz.
Des réponses opérationnelles.

DATES
Lundi 16 septembre 2019, Jeudi 26 mars 2020, Jeudi 17 septembre 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **HPSYFOR**

VOIR AUSSI
Sensibilisation au handicap psychique - P. 10

Troubles dys et formation

QUELLES ADAPTATIONS PÉDAGOGIQUES ?

OBJECTIFS

- Détecter des troubles dys par une meilleure connaissance de leurs impacts sur l'accès à la formation et l'insertion professionnelle.
- Aborder le sujet avec la personne.
- Travailler avec les partenaires spécifiques.
- Mettre en place des adaptations pédagogiques.

PROGRAMME

> Les représentations des « dys » et de leurs incidences en formation.

> Qu'est-ce que les « dys » ? Troubles des apprentissages ; fonctions cognitives…
- Connaître les différents dys, leurs manifestations et impacts en situation d'apprentissage ou d'insertion professionnelle.
- Focus sur la dysgraphie, dyscalculie, dyslexie, dysphasie, dysorthographie, dyspraxie.

> Points de repère sur les compensations et adaptations possibles.

> Les partenaires du diagnostic, de la remédiation, des aménagements.

PÉDAGOGIE

Pédagogie interactive.
Exercices pédagogiques pour illustrer.
Présentation de matériel de compensation.

PUBLIC
Formateurs. Référents handicap des organismes de formation.

LE +
Une formation centrée sur les besoins des adultes présentant des troubles dys. Des mises en situation, des quiz.

DATE
Vendredi 20 septembre 2019, Vendredi 15 mai 2020, Vendredi 2 octobre 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **DYSFOR**

AutismeS et formation

NOUVEAU

FACILITER L'ACCÈS AUX PERSONNES PRÉSENTANT DES TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISTIME

OBJECTIFS

- Mieux comprendre les troubles du spectre de l'autisme et leurs manifestations
- Evaluer l'impact des troubles du spectre de l'autisme sur l'accès à la formation et l'insertion professionnelle, mettre en place des stratégies de compensation
- Adapter sa pédagogie et sa posture
- Identifier les ressources et relais

PROGRAMME

> Qu'est-ce que l'autisme ?
- définition actuelle,
- évolutions du regard sur l'autisme et des prises en charge (recommandations HAS...)

> Manifestations et conséquences des TSA dans la formation et l'insertion professionnelle (besoins et atouts)
> Adaptations pédagogiques à déployer auprès de personnes avec TSA
> Initiation à la mise en œuvre de supports adaptés
- Adapter sa posture : communication
> Les relais : Acteurs et ressources en fonction des problématiques rencontrées

PÉDAGOGIE

Apports théoriques – Vidéos – Echanges sur cas pratiques.
Jeux de rôles – Découverte d'outils.

PUBLIC
Formateurs – Coordinateurs pédagogiques – Référents Handicap des centres de formation.

LE +
Une thématique d'actualité - Des outils concrets.

DATES
Mardi 1er octobre 2019, Mardi 3 mars 2020, Vendredi 29 mai 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **TSAFOR**

VOIR AUSSI
AutismeS et travail - P. 11
AutismeS et Emploi Accompagné - P. 45

Malentendance et formation

FACILITER L'ACCÈS À L'INFORMATION, AUX ÉCHANGES ET AUX CONTENUS PÉDAGOGIQUES POUR LES ÉTUDIANTS MALENTENDANTS AU SEIN DE SON ÉTABLISSEMENT

OBJECTIFS

- Connaître les conséquences d'une perte d'audition.
- Identifier les besoins spécifiques des étudiants malentendants.
- Savoir adapter sa posture et mettre en place de bonnes pratiques de communication.
- Savoir orienter vers les bons relais.
- Connaître le cadre légal.

PROGRAMME

> La perte d'audition et ses conséquences dans le cadre des études.
> Les besoins techniques des étudiants malentendants pour atteindre l'égalité de chances.
> Les bonnes attitudes pour faciliter la communication.
> L'information et la sensibilisation à mettre en place au sein de l'établissement pour que l'accessibilité se développe et se maintienne tout au long du parcours de l'étudiant.
> Les différents acteurs à connaître et le cadre légal.

PÉDAGOGIE

Échanges, apport d'informations et d'outils pratiques, présentation de témoignages, conseils pratiques.

EN PARTENARIAT AVEC

SURDI FRANCE BUCODES

PUBLIC
Personnes en charge de l'accueil ou en contact du public, équipes pédagogiques et référents handicap dans les écoles et universités.

LE +
Des apports très concrets sur les moyens de communiquer avec des étudiants malentendants.
Une formation animée par Bucodes SurdiFrance.

DATES
Vendredi 11 octobre 2019, Jeudi 2 avril 2020, Mardi 3 novembre 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **SOURFOR**

VOIR AUSSI
Handicap auditif et travail - P. 12

Déficience visuelle et formation

ACQUÉRIR LES BASES DE LA PÉDAGOGIE ADAPTÉE POUR FORMER DES PERSONNES DÉFICIENTES VISUELLES.

OBJECTIFS

- Connaître les différentes situations de handicap visuel et leurs conséquences
- Définir un plan de formation adapté pour accueillir un stagiaire déficient visuel
- Concevoir des supports d'animation, des supports de cours et des évaluations accessibles.

PROGRAMME

> Les déficiences visuelles et leurs conséquences :
- définition du handicap visuel : Cécité / Malvoyance,
- les différentes pathologies,
- conséquence fonctionnelle sur l'usage de l'ordinateur,
- conséquence psychologique de la perte visuelle.

> S'adapter en fonction du public et des situations :
- méthode adaptée à la déficience visuelle,
- gestion mentale comme pratique pédagogique,
- le savoir et la transmission du savoir.

> Comment rendre les aides pédagogiques accessibles ?
- les supports d'animation et les supports de cours,
- évaluation suite à la formation.

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques.
Retour d'expériences.
Étude de cas pratiques.

EN PARTENARIAT AVEC

FÉDÉRATION DES AVEUGLES DE FRANCE

PUBLIC
Formateurs, responsables pédagogiques.

LE +
Des apports concrets sur les techniques et moyens pour favoriser l'accueil d'un salarié déficient visuel.
Une formation animée par un expert.

DATES
Vendredi 15 Mai 2020, Vendredi 23 octobre 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **DVFOR**

VOIR AUSSI
Accessibilité numérique - P. 26
Créer des documents accessibles - P. 26
Handicap visuel et travail - P. 12

CONSEILLER

Comprendre le(s) handicap(s) P. 31
Conseiller et orienter les personnes handicapées P. 32
Conseiller et orienter les personnes handicapées niveau expert P. 32

Comprendre le(s) handicap(s)

SENSIBILISATION AU HANDICAP : S'INITIER AUX HANDICAPS, COMPRENDRE LE SECTEUR ET SON ÉVOLUTION

OBJECTIFS

- Disposer d'une vue d'ensemble et très concrète du / des « handicap(s) ».
- Appréhender la notion de handicap et acquérir une culture générale sur le sujet (législation, acteurs principaux).
- Dépasser les peurs et les préjugés.

PROGRAMME

> Les différents types de handicap : moteur, sensoriel, mental, psychique, cognitif, polyhandicap, maladies chroniques, etc.

> Les perceptions du handicap et de la différence : représentations, réalités quotidiennes.

> L'évolution des définitions et leurs implications sociales et légales en termes de regard porté par la société sur le handicap.

> L'histoire du secteur du handicap, état des lieux.

PÉDAGOGIE

Echanges et retours d'expériences. Apports théoriques. Supports audio-visuels.

PUBLIC
Toute personne du secteur privé, public ou associatif désireuse d'acquérir une culture générale sur le thème du handicap.

LE +
Une approche historique et vivante du handicap.

DATES
Jeudi 5 septembre 2019, Mardi 7 janvier 2020, Mardi 8 septembre 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 390 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **SENSI**

VOIR AUSSI
Sensibilisation handicap au travail - P. 10
L'éco-système du handicap - P. 38

Conseiller et orienter les personnes en situation de handicap

L'ESSENTIEL DU HANDICAP EN DEUX JOURS : LOIS, ACTEURS, DROITS ET RESSOURCES DES PERSONNES

OBJECTIFS

- Apporter des réponses personnalisées aux personnes handicapées et à leurs familles.
- S'approprier le paysage institutionnel, législatif et social du secteur du handicap.
- Comprendre l'offre d'accueil et d'accompagnement social et médico-social.
- Connaître les droits et les ressources financières destinées aux personnes handicapées ainsi que leurs conditions d'attribution.

PROGRAMME

> Le secteur du handicap : définition, typologie, histoire, acteurs.
> Le cadre légal et règlementaire : les lois fondatrices et la loi du 11 février 2005.
> Les principes et acteurs issus de la loi de 2005 : accessibilité, compensation, MDPH, CDAPH.
> Les modes d'accueil et d'accompagnement : des établissements et services médico-sociaux aux formes alternatives d'accueil.
> Les différentes allocations et prestations liées au handicap et leurs modalités d'attribution (PCH, AAH, AEEH, etc.).
> La visite d'une structure spécialisée et les échanges avec les équipes pluridisciplinaires et les personnes handicapées accueillies.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques. Echanges interactifs. Supports multimédias. Exercices pratiques.
Rencontre et témoignage de professionnels du secteur et/ou de personnes concernées.
Une actualisation permanente du module.

PUBLIC
Professionnels de l'action sociale.

LE +
Visite d'un établissement : rencontre avec des personnes handicapées et des professionnels de l'accompagnement : un temps de découverte et d'échange toujours apprécié !

DATES
Jeudi et vendredi 12-13 septembre 2019, Lundi et mardi 3-4 février 2020, Lundi et mardi 14-15 septembre 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 2 jours

TARIF PAR PARTICIPANT 780 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **DR1**

VOIR AUSSI
Les enfants en situation de handicap - P. 40
Les personnes handicapées viellissantes - P. 39

Conseiller et orienter les personnes en situation de handicap : niveau expert

APPROFONDIR SES CONNAISSANCES, APPROFONDIR DES THÉMATIQUES PHARES

OBJECTIFS

- Acquérir une connaissance approfondie du fonctionnement des MDPH et des CDAPH, des modes d'évaluation et de compensation du handicap.
- Découvrir l'ensemble des allocations et ressources disponibles.
- Mettre à jour ses connaissances sur les évolutions législatives et institutionnelles du secteur.
- Comprendre les enjeux du secteur du handicap et l'actualité.

PROGRAMME

> Rappel des fondamentaux et de l'évolution du secteur et cadre réglementaire.
> La reconnaissance du handicap : évaluation du handicap et des besoins de la personne (GEVA, taux d'incapacité, etc.).
> Les démarches auprès de la MDPH : procédures, dossiers et voies de recours.
> Prestations, allocations et autres acteurs et financeurs pour l'emploi, le logement, la vie quotidienne à domicile.
> Les enjeux du secteur en fonction des actualités : scolarité, vieillissement, emploi des personnes handicapées, parcours d'accompagnement, etc.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques. Echanges interactifs. Travaux de groupe.
Rencontre avec des professionnels du secteur.

PUBLIC
Professionnels de l'action sociale.

LE +
L'intervention d'un acteur de terrain.
Une formation qui permet de maîtriser les problématiques en lien avec le conseil et l'orientation des personnes handicapées

DATES
Jeudi et vendredi 19-20 septembre 2019, Lundi et mardi 24-25 février 2020, Lundi et mardi 28-29 septembre 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 2 jours

TARIF PAR PARTICIPANT 980 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **DR2**

VOIR AUSSI
Conseiller et orienter les aidants - P. 36
La santé mentale - P. 40
L'obligation d'emploi après les réformes - P. 9

LES AIDANTS

1 COMPRENDRE

Les aidants N P. 34

2 LES ENTREPRISES ET LEURS SALARIÉS AIDANTS

Les entreprises et leurs salariés aidants N P. 34
Mettre en place une politique RH en faveur des aidants N P. 35
Les managers et leurs salariés aidants N P. 35

3 ACCOMPAGNER LES AIDANTS

Conseiller et orienter les aidants N P. 36
Concilier au mieux vie d'aidant et vie professionnelle N P. 36

Les aidants

NOUVEAU

CETTE POPULATION INVISIBLE MAIS ESSENTIELLE

OBJECTIFS

- Comprendre la problématique spécifique des proches aidants.
- Connaitre les droits des proches aidants.
- Découvrir des expériences innovantes.

PROGRAMME

> La notion de proche aidant et ses enjeux : définition, impact sur la vie quotidienne, évolution du regard porté sur les aidants et leurs besoins.
> La reconnaissance des droits des proches aidants : soutien, congés spécifiques.
> L'accueil et l'accompagnement des proches aidants : maintien du lien social, structures de répit.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques.
Echanges interactifs.
Panorama d'expériences.

PUBLIC
Tout public souhaitant s'initier à la problématique.

LE +
Un sujet d'actualité émergent dans les politiques publiques et le monde professionnel
Un enjeu de santé publique

DATES
Jeudi 12 septembre 2019, Mardi 26 novembre 2019, Mardi 18 février 2020, Jeudi 10 septembre 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1/2 journée

TARIF PAR PARTICIPANT 200 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **AIDANT**

Les entreprises et leurs salariés aidants

NOUVEAU

LES ENJEUX POUR L'ENTREPRISE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES SALARIES AIDANTS

OBJECTIFS

- Comprendre la notion de proches aidants et ses implications.
- Appréhender la spécificité des salariés en situation d'aide d'un proche.
- Analyser les conséquences pour l'entreprise de la présence de salariés proches aidants.
- Maitriser les dernières avancées législatives et règlementaires dans le domaine du droit des aidants.
- Comprendre l'intérêt de la mise en place d'une politique d'accompagnement en entreprise des salariés proches aidants.

PROGRAMME

> La notion de proche aidant et ses enjeux : définition, impact sur la vie quotidienne.
> Les besoins spécifiques des aidants.
> L'impact de la situation d'aide sur la relation au travail
> Accompagner les salariés aidants : une opportunité pour l'entreprise
> Les dispositifs légaux : congés spécifiques, droit au répit.
> Les acteurs internes et externes à mobiliser.
> Définir un programme RH ; les bénéfices et les enjeux de l'engagement sur le sujet.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques.
Echanges interactifs.
Panorama d'expériences.

PUBLIC
RH, direction, partenaires sociaux.

LE +
Un enjeu de la qualité de vie au travail et de la santé des salariés
Une condition de maintien du contrat social
Un sujet d'actualité qui entre dans le cadre des négociations collectives
Une double approche novatrice de la problématique : bien-être, santé des salariés et performance de l'entreprise

DATES
Jeudi 3 octobre 2019, Mardi 19 novembre 2019, Jeudi 5 mars 2020, Mardi 21 octobre 2020

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **AIDETS**

Mettre en place une politique RH en faveur des aidants

NOUVEAU

L'ESSENTIEL POUR INITIER UNE DEMARCHE EFFICACE

Pré-requis : Ce module n'est accessible que pour les personnes ayant suivi le module « les enjeux de l'accompagnement des salariés aidants » ou maitrisant le sujet

OBJECTIFS

- Poser les bases d'une politique d'accompagnement dans l'entreprise de ses salariés proches aidants.
- Comprendre les enjeux RH des salariés en situation d'aide d'un proche.
- Savoir repérer les signaux faibles et les situations de fragilité chez les salariés aidants.
- Analyser les conséquences pour l'entreprise de la présence de salariés proches aidants.
- Anticiper les situations problématiques et en faire des leviers de performance

PROGRAMME

> Comprendre les enjeux pour l'entreprise de la présence de salariés proches aidants.
> Définir l'implication souhaitée de l'entreprise dans l'accompagnement de ses salariés aidants.
> Analyser les impacts organisationnels en jeu.
> Déterminer les acteurs internes et externes à mobiliser.
> Communiquer avec l'aidant et avec son manager
> Mettre en place une méthodologie d'intervention en mode projet : plan d'action, communication.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et appliqués à l'entreprise.
Echanges interactifs.
Etude de cas.
Travail de groupe, ateliers.

PUBLIC
RH, direction, partenaires sociaux.

LE +
Un enjeu de la qualité de vie au travail et de la santé des salariés
Un sujet d'actualité qui entre dans le cadre des négociations collectives
Une double approche novatrice de la problématique : bien-être, santé des salariés et performance de l'entreprise

DATES
Jeudi 14 et vendredi 15 novembre 2019, Lundi 9 et mardi 10 décembre 2019, Lundi 15 et mardi 16 juin 2020, Jeudi 3 et vendredi 4 décembre 2020

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 2 jours

TARIF PAR PARTICIPANT 980 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **POLAID**

VOIR AUSSI
Piloter et structurer un dispositif handicap - P. 13

Les managers et leurs salariés aidants

NOUVEAU

IDENTIFIER ET ACCOMPAGNER LES SITUATIONS

OBJECTIFS

- Sensibiliser les managers à la notion de salarié aidant et ses besoins spécifiques.
- Analyser les conséquences pour une équipe de la présence de salariés proches aidants.
- Anticiper les situations de crise dans l'équipe.
- Mettre en place une réponse managériale systémique versus empirique.

PROGRAMME

> Comprendre la notion de proches aidants.
> Appréhender la spécificité des salariés en situation d'aide d'un proche.
> Analyser les conséquences pour l'équipe de la présence de salariés proches aidants.
> Découvrir les dernières avancées législatives et règlementaires dans le domaine du droit des aidants et leurs applications pratiques.
> Savoir repérer les signaux faibles et les situations de fragilité chez les salariés aidants.
> Analyser les impacts organisationnels en jeu dans l'équipe.
> Déterminer les freins et leviers internes et externes mobilisables.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et appliqués au management d'équipe.
Echanges interactifs.
Travail de groupe.

PUBLIC
Managers de proximité, encadrement.

LE +
Un enjeu du management de la qualité de vie au travail et de la santé des salariés
Une approche novatrice du management des salariés aidants

DATES
Jeudi 26 septembre 2019, Mardi 22 octobre 2019, Jeudi 23 janvier 2020, Mardi 22 septembre 2020

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **AIDMANAG**

VOIR AUSSI
Manager une personne en situation de handicap - P. 18

Conseiller et orienter les aidants

NOUVEAU

L'ESSENTIEL EN DEUX JOURS : COMMUNICATION, LOIS, ACTEURS, DROITS, ETC.

OBJECTIFS

- Comprendre la notion d'aidants et ses enjeux.
- Comprendre les besoins des aidants.
- Avoir des clés pour un conseil social adapté aux aidants : une lecture générale des situations afin de proposer des réponses adaptées.
- Disposer d'une cartographie synthétique des droits et ressources des aidants à l'échelon national.

PROGRAMME

> L'aidant : définition
- la notion d'« aidant » : qui sont-ils ? Généralités et chiffres, définition juridique, zoom sur le contexte juridique et sociétal,
- les aidés : typologie,
- quel est le rôle des aidants ?
- synthèse : grille de positionnement selon le rôle de l'aidant et le profil de l'aidé.

> Comprendre un aidant :
- la relation d'aide,
- la culpabilité,
- les effets sur la santé,
- stress / épuisement,
- les limites du maintien à domicile,
- grille de lecture pour identifier et évaluer les besoins des aidants.

> Soutenir et accompagner les aidants : droits et aides.
- les aides financières,
- les aides humaines,
- les aides techniques,
- les congés – le répit.

> La relation et la communication avec les aidants.
- les bons mots et les bonnes attitudes,
- faire face aux situations de déni, d'incompréhension, d'épuisement, de maltraitance,
- les limites de l'écoute.

> Orienter l'aidant :
- repérer les grands acteurs (à l'échelon national) selon le profil de l'aidé pour apporter une première réponse utile : proche malade, personne âgée, personne handicapée, enfant,
- les options à identifier lorsque la personne a atteint son seuil de tolérance.

> Synthèse et plan d'action.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, échanges interactifs. Cartographie, travail de groupe, vidéos et jeux pédagogiques.

PUBLIC
Professionnel de l'action sociale, chargé de mission handicap et QVT.

LE +
Une formation qui s'appuie sur l'innovation sociale et la prospective.

DATES
Lundi 7 et mardi 8 octobre 2019, Lundi 9 et mardi 10 décembre 2019, Lundi 16 et mardi 17 mars 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 2 jours

TARIF PAR PARTICIPANT 980 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **AIDDR**

VOIR AUSSI
Conseiller et orienter les personnes handicapées - P. 32

Accompagnement des salariés aidants

NOUVEAU

CONCILIER AU MIEUX VIE D'AIDANT ET VIE PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS

- Permettre aux salariés aidants de se situer dans un collectif d'aidants en France pour comprendre la spécificité de leur situation.
- Déterminer les acteurs internes et externes à mobiliser.
- Donner aux salariés aidants des outils personnels d'analyse.

PROGRAMME

> Comprendre la notion de proches aidants et leurs besoins.

> Appréhender la spécificité des salariés en situation d'aide d'un proche.

> Analyser les conséquences pour le collectif (équipe et entreprise) des impacts éventuels de l'aide.

> Analyse personnelle de sa situation pour chaque participant pour appréhender les impacts de l'aide.

> Travail sur la posture professionnelle et sur les fondements du collectif (équipe et entreprise).

> Proposer un programme de travail personnel pour soulager les tensions.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et appliqués au management d'équipe.
Échanges interactifs.
Travail de groupe.

PUBLIC
Managers de proximité, encadrement.

LE +
Une approche totalement novatrice de l'accompagnement des salariés aidants.
Un enjeu de la qualité de vie au travail et de la santé des salariés.
Offert : un guide repère pratique.

DATES
Sur demande

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **AIDACC**

PILOTER / INNOVER

1 S'ENGAGER

S'engager dans une politique handicap P. 38
L'éco-système du handicap N P. 38
Construire votre stratégie handicap, déployer vos actions P. 39

2 ANALYSER LES TENDANCES

Les personnes handicapées viellissantes P. 39
Les enfants en situation de handicap P. 40
La santé mentale P. 40

S'engager dans une politique handicap

COMPRENDRE LES ENJEUX DU SECTEUR

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux et besoins actuels et à venir du secteur handicap : quelles priorités et positionnements pour répondre concrètement aux besoins des personnes ?
- Comprendre les réalités du handicap et la diversité des situations vécues.
- Connaître l'organisation du secteur : principes d'action, acteurs, aides et modes d'accompagnement.

PROGRAMME

> Que recouvre la notion de handicap aujourd'hui ? Définition et typologie du handicap : moteur, sensoriel, mental, psychique, cognitif, polyhandicap, autisme, dys, traumatisme crânien, maladies invalidantes, etc.
> Le cadre légal et institutionnel : principes d'action, principaux acteurs.
> Le parcours d'une personne : la MDPH et ses missions, les grands types d'aides et accompagnement (allocations, prestations, offres de services et structures).
> Enjeux d'actualité et évolution du secteur pour comprendre.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, échanges interactifs. Selon organisation, immersion dans une structure, témoignages de professionnels du secteur.

PUBLIC
Élus locaux, responsables de services et administrations (action sociale, insertion, logement, etc.). Responsables de mécénat, administrateurs de groupes de protection sociale ou de mutuelles, délégués syndicaux ou professionnels de l'action sociale.

LE +
Une formation qui s'appuie sur l'innovation sociale et la prospective.

DATES
Lundi 8 juin 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **ADMIN**

VOIR AUSSI
Structurer et piloter un dispositif handicap - P. 13

L'éco-système du handicap

NOUVEAU

COMPRENDRE LE SECTEUR

OBJECTIFS

- Comprendre l'offre d'accompagnement des personnes handicapées : offre et enjeux.
- Connaître les acteurs médico-sociaux, institutionnels et associatifs et leurs rôles.
- Se positionner dans le secteur du handicap.

PROGRAMME

> Le secteur handicap, ce qu'il faut savoir : définition, organisation, législation et financement.
> Le panorama des acteurs clés : les acteurs institutionnels, les financeurs, les établissements médico-sociaux et les associations du secteur.
> Les grandes tendances du secteur.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, échanges interactifs.
Supports multimédias.

PUBLIC
Nouveaux dirigeants, porteurs de projets et acteurs de l'accompagnement ayant besoin d'un premier niveau de connaissance.

LE +
Une immersion dans le secteur handicap pour mieux l'appréhender.

DATES
Jeudi 30 avril 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **ACTEUR**

VOIR AUSSI
Comprendre le handicap - P. 31

Construire votre stratégie handicap, déployer des actions

NOS MODES D'INTERVENTIONS : L'APPROCHE CONSEIL DU CCAH

Pour aller plus loin, le CCAH peut vous accompagner sur la définition d'une stratégie ou le montage d'actions sur la thématique complexe du handicap.

Demandez une étude et un devis de votre projet à notre responsable développement au 01 42 27 72 90
myriam.dreneuc@ccah.fr

Les personnes handicapées vieillissantes

ENJEUX, INITIATIVES ET INNOVATIONS

OBJECTIFS

- Comprendre le vieillissement des personnes handicapées comme un enjeu sociétal.
- Appréhender les différents aspects du vieillissement de la personne handicapée.
- Obtenir un état des lieux sur les solutions d'accueil et d'accompagnement.
- Découvrir des expériences et projets innovants.

PROGRAMME

> Les enjeux et évolutions : précocité du vieillissement : mythe ou réalité ? Impacts pour la personne.

> L'offre d'accueil et d'accompagnement de la personne handicapée vieillissante.

> La question de la mixité des populations personnes âgées / personnes handicapées vieillissantes, le développement de la médicalisation, la vie à domicile et l'aide aux aidants, la question spécifique de la fin de vie.

> La découverte de projets et expériences innovantes sur le territoire national.

> La visite d'une structure spécialisée accueillant des personnes handicapées vieillissantes et/ou rencontre avec des professionnels de terrain.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques. Echanges interactifs. Panorama d'expériences.
Rencontres et témoignages de professionnels et/ou de personnes concernées.

PUBLIC
Responsables d'action sociale, personnes en relation avec un public en situation de handicap : accueil, action sociale, services spécialisés…

LE +
Une rencontre avec des acteurs du secteur ou une visite d'une structure spécialisée.
La mise en lumière de projets innovants soutenus par le CCAH.
Offert la publication du CCAH.

DATES
Vendredi 4 octobre 2019, Mardi 21 avril 2020, Mardi 27 octobre 2020

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **PHV**

VOIR AUSSI
S'outiller pour monter un projet d'habitat inclusif - P. 42

Les enfants en situation de handicap

ENJEUX, INITIATIVES ET INNOVATIONS

OBJECTIFS

- Connaître les acteurs et dispositifs concernés par l'accompagnement des enfants en situation de handicap.
- Comprendre les modes d'accompagnement des enfants en situation de handicap et leurs enjeux.
- Découvrir des expériences et projets innovants.

PROGRAMME

> Les évolutions dans la reconnaissance des droits des enfants handicapés et de leurs parents et typologies de handicap.

> Le cadre légal, les acteurs et les dispositifs du droit commun au secteur médicosocial, logique de parcours, de passerelle (IME, SESSAD, ITEP).

> L'enjeu de la scolarisation des enfants en situation de handicap : le droit à l'éducation et les différents modes de scolarisation ; articulation PAI/PPS ; adaptations pédagogiques et méthodes d'apprentissage.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques. Échanges interactifs. Panorama d'expériences.
Rencontres et témoignages de professionnels et/ou de personnes concernées.

PUBLIC
Professionnel de l'action sociale, du secteur éducatif.

LE +
Rencontre avec des acteurs de terrain ou visite d'une structure spécialisée.
La mise en lumière de projets innovants soutenus par le CCAH.
Offert : la publication CCAH.

DATES
Mardi 6 novembre 2018. Lundi 18 février 2019. Mardi 22 octobre 2019.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **ENF**

VOIR AUSSI
Les aidants - P. 34
Conseiller et orienter les aidants - P. 36
Conseiller et orienter les personnes en situation de handicap - P. 32

La santé mentale

UNE VISION 360° ET ORGANISATIONNELLE DES ENJEUX DE LA SANTÉ MENTALE

OBJECTIFS

- Comprendre la notion de santé mentale.
- Mesurer les enjeux pour notre société.
- Prendre en compte la santé mentale dans une organisation sous tous ses aspects.

PROGRAMME

> De quoi parlons-nous : à quel moment la souffrance psychique devient-elle maladie ? Puis un handicap ?

> L'évolution des représentations sociales au cours des dernières années

> Un contexte global en plein mutation : RPS / QVT / bien-être travail, des concepts à la mode ou une réalité ?

> Santé mentale: quels enjeux pour l'organisation ?

> Mesurer la situation dans mon organisation? Quels indicateurs?

> Clients, usagers, ressortissants, tous concernés - quelle stratégie à mettre en œuvre ?

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, échanges interactifs, témoignages.

EN PARTENARIAT AVEC

Clubhouse France

PUBLIC
Tout professionnel souhaitant s'engager sur le sujet.

LE +
L'intervention du Clubhouse France accompagnée du témoignage d'une personne concernée. Une formation sur des enjeux sociétaux majeurs.

DATES
Jeudi 12 décembre 2019, Lundi 20 avril 2020, Jeudi 10 décembre 2020

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 journée

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **CHFPSY**

VOIR AUSSI
Sensibilisation au handicap psychique - P. 10
Accueillir du public en souffrance psychique - P. 23
Handicap psychique et travail - P. 10

DÉVELOPPER DES PROJETS

1 HABITAT INCLUSIF

S'outiller pour monter un projet d'habitat inclusif P. 42
Faire évoluer un projet d'établissement médico-social P. 42

2 OFFRE CONSEIL

Accompagner les porteurs de projet P. 43

3 L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ

L'emploi accompagné N P. 44
Les fondamentaux de l'emploi accompagné N P. 44
Emploi accompagné
Lancer un dispositif N P. 45
AutismeS et Emploi Accompagné N P. 45

S'outiller pour monter un projet d'habitat inclusif

PUBLIC
Porteurs de projet : établissements médico-sociaux souhaitant adapter leur offre, familles souhaitant développer un projet pour leurs proches, bailleurs sociaux.

LE +
Un sujet soutenu depuis de nombreuses années par le CCAH.

DATES
Jeudi 5 décembre 2019, Lundi 30 novembre 2020

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 490 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **PROJHAB**

OBJECTIFS

- Se poser les bonnes questions en amont et comprendre l'environnement du projet : attentes des personnes handicapées ; besoins de présence et d'accompagnement au quotidien ; acteurs en présence ; modalités de financement ; etc.
- Construire son plan d'actions pour mener à bien le projet d'habitat

PROGRAMME

> Contexte et enjeux autour de la mise en œuvre concrète des projets

> Les étapes de conception et mise en œuvre du projet : analyse des besoins, cartographie des acteurs, environnement, etc.

> Présentation de formules d'habitats possibles

PÉDAGOGIE

Apports théoriques. Échanges interactifs. Panorama d'expériences. Selon les besoins, rencontres et témoignages de professionnels ou experts du secteur.

Faire évoluer un projet d'établissement médico-social

PUBLIC
Porteurs de projet : établissements médico-sociaux souhaitant adapter leur offre.

LE +
Une formation pour s'adapter aux besoins et attentes des personnes handicapées.

DATES
Sur demande

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE Variable selon la demande

TARIF PAR PARTICIPANT Sur devis

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **PROJESMS**

OBJECTIFS

- Comprendre ce qu'est l'habitat inclusif.
- S'approprier les concepts de désinstitutionalisation et d'inclusion pour développer une offre adaptée aux besoins.
- Se poser les bonnes questions en amont du projet : les attentes et besoins des personnes handicapées, les acteurs en présence, etc.

PROGRAMME

> Désinstitutionalisation et inclusion dans un établissement : quelles approches ? Quelles réalités ?

> Méthodologie de projet : analyse des besoins, cartographie des acteurs, environnement, étapes de mise en œuvre.

> Les enjeux autour de la mise en œuvre concrète d'une nouvelle offre d'habitat.

> Éléments de contexte, de bilan et d'analyse sur l'accueil et l'accompagnement des personnes handicapées.

> Présentation de formules d'habitat inclusif et des réalités de terrain.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques. Échanges interactifs. Panorama d'expériences. Rencontres et témoignages de professionnels du secteur.

Accompagner les porteurs de projets sur le thème du handicap

NOS AUTRES MODES D'INTERVENTIONS

Vous êtes porteur d'un projet dans le champ du handicap ?
> Besoin de l'expertise de notre équipe pour vous accompagner :

Le CCAH s'appuie sur son expertise du secteur du handicap et des problématiques de santé pour accompagner « sur-mesure » les porteurs de projets quelque soit la thématique de leur projet (emploi, vieillissement, santé, habitat, aidants, etc.). Sa connaissance des acteurs engagés et des réalités de terrain (solutions existantes, besoins des personnes, freins rencontrés, valeur-ajoutée, réseau de partenaires, etc.) lui apporte en effet ce regard transversal et cette expertise nationale singulière.

LES BESOINS IDENTIFIÉS D'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

En complément de l'accompagnement méthodologique du partenaire (étude de marché, stratégie commerciale, prévisions financières), le CCAH apportera son expertise handicap pouvant prendre la forme de temps individuels ou collectifs :

> **Appui et conseil :** validation du besoin, plan d'actions, plan d'affaires, mesure d'impact social et environnemental...

> **Formations :** environnement et marché, gouvernance, levée de fonds, mesure d'impact...
> **Mise en réseau :** pour la compréhension de l'écosystème et le partage d'expériences : rencontres d'experts métier, mise en relation entre pairs (porteurs de projets, entrepreneurs sociaux), avec des investisseurs et financeurs potentiels...
> **Financement :** expérimentation, amorçage...

Demandez une étude et un devis de votre projet à notre responsable développement au 01 42 27 72 90
myriam.dreneuc@ccah.fr

L'emploi accompagné

NOUVEAU

COMPRENDRE UNE APPROCHE DIFFÉRENTE DE L'EMPLOI INCLUSIF

OBJECTIFS

- Connaître les principes de l'emploi accompagné.
- Connaître le cadre réglementaire français.
- Repérer les acteurs et leurs pratiques.

PROGRAMME

> Emploi Accompagné : concept et développement.

> Émergence et expériences dans le contexte français.

> Règlementation française : loi 2016 et sa dynamique.

> Articulation des dispositifs Emploi Accompagné avec l'offre existante sur le handicap et l'emploi.

> Le rôle des employeurs et des partenaires.

> Identification des opérateurs et de leurs pratiques.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, échanges interactifs.
Illustration à travers des exemples de parcours.

EN PARTENARIAT AVEC

CFEA Collectif France Emploi Accompagné

PUBLIC
Employeurs.
Institutionnels : ARS DIRECCTE MDPH.

LE +
Un sujet d'actualité. Intervention de partenaires de terrain pour une découverte de l'opérationnel.

DATES
Mercredi 25 septembre 2019, Mercredi 13 novembre 2019, Mercredi 12 février 2020, Mercredi 15 avril 2020

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 1 jour

TARIF PAR PARTICIPANT 330 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **EMPACCINST**

Les fondamentaux de l'emploi accompagné

NOUVEAU

POUR ACCOMPAGNER VOS PREMIERS PAS DE CONSEILLER EN EMPLOI ACCOMPAGNÉ

OBJECTIFS

- Appréhender les fondamentaux de l'emploi accompagné et leur mise en œuvre.
- Connaître et s'approprier les outils essentiels à la pratique de conseiller en emploi accompagné.
- Questionner son positionnement de professionnel dans l'accompagnement.
- Connaître les ressources pour acquérir de nouvelles compétences en continu.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Appréhender la posture professionnelle du conseiller emploi accompagné.
- Accompagner la personne sur l'ensemble de son parcours (vers, en et entre les emplois).
- Prospecter et accompagner les employeurs.
- Identifier et mobiliser les partenaires locaux.
- Organiser son quotidien en articulant travail personnel, travail en équipe et travail en réseau.
- Connaissance de soi et progression personnelle.

PROGRAMME

> **Jour 1 :** Fondamentaux de l'emploi accompagné.

> **Jour 2 :** Accompagner hors et vers l'emploi.

> **Jour 3 :** Accompagner vers et en emploi.

> **Jour 4 :** Réseau et partenariat

> **Jour 5 matin :** L'emploi accompagné pour le public avec Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) .

> **Jour 5 après-midi :** Le travail collaboratif d'équipe.

> **Jour 6 :** Structurer le travail du CEAcc et du service.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, cas pratiques, présentation et appropriation d'outils.
Formation avec un travail intersession à distance à l'aide d'un espace de travail collaboratif numérique.
La formation est assurée par des conseillers en emploi accompagné et des responsables de services d'emploi accompagné, engagés au CFEA.

PUBLIC
Conseiller en emploi accompagné débutant.

LE +
Un cycle complet avec un apport d'outils et de nombreux échanges de pratiques.
Une équipe de 6 formateurs tous conseillers en emploi accompagné et pionniers du dispositif.

DATES
Session Automne 2019 : Jeudi et vendredi 5-6 septembre, Jeudi et vendredi 24-25 octobre, Mercredi et jeudi 6-7 novembre 2019.
Session Hiver 2020 : Jeudi et vendredi 23-24 janvier, Jeudi et vendredi 13-14 février, Jeudi et vendredi 12-13 mars 2020.
Session Printemps 2020 : Jeudi et vendredi 23-24 avril, Jeudi et vendredi 14-15 mai, Jeudi et vendredi 11-12 juin 2020.

LIEU
Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 6 jours en présentiel et 1 jour à distance intersession soit 50 heures.

TARIF PAR PARTICIPANT
1 980 € nets de taxe, repas inclus.
À partir du troisième participant - 20 % soit 1584 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46*
Code : **EMPACCCYCLE**

EN PARTENARIAT AVEC

CFEA Collectif France Emploi Accompagné

Emploi accompagné : lancer un dispositif

FORMATION EXPERTE NOUVEAU

RESPONSABLE DE DISPOSITIF : CONCEVEZ ET DÉPLOYEZ VOTRE PROJET

OBJECTIFS

- Connaître le concept et le contexte français de son déploiement.
- Développer une vision et construire un projet.
- S'outiller pour une mise en œuvre efficiente.

PROGRAMME

> Emploi accompagné : concept, émergence et pratiques.

> La règlementation française et le déploiement en cours.

> Les différentes approches et leurs enjeux.

> Construction du projet : contenu, phase, planification.

> Recrutement et animation des équipes.

> Construction des partenariats.

> Structurer et organiser ses pratiques.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, échanges interactifs. Illustration par des exemples de parcours.

EN PARTENARIAT AVEC

CFEA Collectif France Emploi Accompagné

PUBLIC
Direction, responsable développement, chef de projet, coordinateur.

LE +
L'appui d'experts avec un retour d'expérience sur les dispositifs pionniers.

DATES

Jeudi et vendredi 19-20 septembre 2019, Jeudi et vendredi 21-22 novembre 2019, Jeudi et vendredi 16-17 janvier 2020, Jeudi et vendredi 2-3 juillet 2020.

LIEU

Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 2 jours

TARIF PAR PARTICIPANT 780 €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46*
Code : **EMPACCMANAG**

AutismeS et Emploi Accompagné

NOUVEAU

ACCOMPAGNER DES PERSONNES AVEC DES TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME

OBJECTIFS

- Mieux comprendre les troubles du spectre de l'autisme et leurs manifestations.
- Connaître les besoins des personnes avec autisme vers et en emploi.
- S'adapter aux besoins des personnes avec autisme vers et en emploi.
- Adapter sa pratique de conseiller en emploi accompagné aux personnes avec TSA.
- Comprendre les enjeux socio-politiques autour de l'autisme.

PROGRAMME

> Qu'est-ce que l'autisme ? Définition actuelle (DSM, CIM) - Dyade de symptômes - Évolutions du regard sur l'autisme et des prises en charge (recommandations HAS, etc.).

> Adaptations à mettre en œuvre auprès de personnes avec TSA vers l'emploi : projet professionnel, recherche d'emploi (entretien d'embauche, visite, etc.).

> Aménagements à déployer auprès de personnes avec TSA dans l'emploi : horaires, structuration de l'espace, structuration des activités, guidances adaptées.

> Manifestations et conséquences des TSA dans l'insertion professionnelle et en emploi (besoins et atouts) : convaincre un employeur potentiel.

> Initiation à la mise en œuvre de supports adaptés.

> Retour d'expériences à M+2 pour rendre opérationnels les apports de la formation.

PÉDAGOGIE

Échanges, présentation d'outils, mise en pratique, retour d'expériences.

EN PARTENARIAT AVEC

CFEA Collectif France Emploi Accompagné

PUBLIC
Conseiller en emploi accompagné accompagnant ou étant amenés à accompagner des personnes en emploi.

LE +
Une thématique d'actualité. Des outils concrets.

DATES

Lundi et Mardi 9-10 septembre et Mercredi 21 octobre 2019.
Lundi et Mardi 27-28 janvier et Mercredi 11 mars 2020.
Lundi et Mardi 27-28 avril et Mercredi 10 juin 2020.

LIEU

Paris. *Voir plan d'accès page 48*

Toutes nos formations sont réalisables en intra, France entière.

DURÉE 3 jours en présentiel : 2 jours suivis d'une journée avec une intersession de 6 semaines. La dernière journée sera exclusivement réservée aux échanges sur des situations et problématiques rencontrées.

TARIF PAR PARTICIPANT 990 € nets de taxe, repas inclus.
A partir du troisième participant -20 % soit 792 €. €

BULLETIN D'INSCRIPTION *page 46* Code : **EMPACCTSA**

VOIR AUSSI
AutismeS et formation - P. 29

INSCRIPTION À UNE FORMATION

>Toute inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente détaillées page 44.

par e-mail
formation@ccah.fr

par téléphone
01 42 27 73 25

Pour tous vos projets de formation,
Valérie Chaillot, responsable du centre de formation est votre interlocutrice privilégiée.
Elle est à votre disposition par téléphone au **01 42 27 73 25**
ou par mail **valerie.chaillot@ccah.fr**

STAGE

Titre : _____

Référence : |_|_|_|_|_| Date : _____

PARTICIPANT

☐ M. ☐ Mme Prénom : _____ Nom : _____

Fonction : _____ e-mail : _____

Raison sociale de l'établissement : _____

Numéro de SIRET : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Adresse : _____

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Mobile : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

☐ Besoins particuliers (accessibilité, ...) : _____

RESPONSABLE INSCRIPTION

☐ M. ☐ Mme Prénom : _____ Nom : _____

Fonction : _____ e-mail : _____

Raison sociale de l'établissement : _____

Numéro de SIRET : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Adresse : _____

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Mobile : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

FACTURATION

Etablissement à facturer (si différent du participant), ou OPCA : _____

Cachet de l'entreprise

Signature

Contact : Valérie Chaillot, responsable du centre de formation
valerie.chaillot@ccah.fr

par e-mail
formation@ccah.fr

par téléphone
01 42 27 73 25

POUR VOUS INSCRIRE À NOS SESSIONS INTER-ENTREPRISES*

Retournez-nous dans les meilleurs délais le bulletin d'inscription dûment rempli ci-contre (document également téléchargeable sur le site du CCAH : www.ccah.fr rubrique Formation).

> CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION

Dès réception de ces éléments, le CCAH vous fera parvenir deux exemplaires de la convention de formation professionnelle continue. Un exemplaire est à nous retourner dans les plus brefs délais.

> 15 JOURS AVANT LE STAGE

Le participant reçoit sa convocation de stage assortie du plan d'accès au lieu de formation.

> ANNULATION DE LA SESSION
> DU FAIT DE L'ENTREPRISE

Toute annulation doit être confirmée par écrit (courrier ou e-mail).
En cas d'annulation tardive, nous nous réservons le droit de vous facturer, à titre d'indemnité forfaitaire :
- 50 % pour une annulation à moins de 10 jours ouvrables avant le début du stage,
- 100 % pour une annulation à 48 heures du début du stage ou une absence à la formation.

Dans ces deux cas, vous recevrez une facture mais celle-ci n'aura pas valeur de convention.
Vous avez la possibilité de remplacer le participant initialement inscrit à la formation par un autre participant.
Le stagiaire qui le souhaite peut reporter son inscription sur une autre formation jusque 10 jours ouvrables avant la formation. Cette procédure de report ne peut intervenir qu'une seule fois.

> DU FAIT D'UN NOMBRE INSUFFISANT DE PARTICIPANTS

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer l bon déroulement de la session de formation, le CCAH se réserve la possibilit d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.
- Garantie annulation

Si une session est malgré tout annulée, nous vous proposons systématiquemer un report sur une autre date, une formation similaire. Si le sujet s'y prête, vou pouvez également convertir votre formation en coaching individualisé en fac à face.

> MODALITÉS PRATIQUES

- Nos formations se déroulent de manière générale de 9h30 à 12h30 et d 13h30 à 17h30.
- Les déjeuners sont organisés par le CCAH et sont compris dans le tarif prc posé.

> TARIF / PAIEMENT

Tous les prix indiqués dans le catalogue s'entendent nets.

> APRÈS LA FORMATION

L'entreprise reçoit l'attestation de présence du participant et la facture corres pondant.

*Les formations inter-entreprises sont celles disponibles au catalogue du CCAH et réalisées dans se locaux.

M	B	P
L8, L12, L14 : Madeleine L8, L12, L1 : Concorde	24, 42, 52, 72, 84, 94	38, rue du Mont-Thabor 31, pl. de la Madeleine 7, rue de Caumartin

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

> CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION

Dès réception de votre accord sur notre proposition d'intervention, le CCAH vous fait parvenir deux exemplaires de la convention de formation professionnelle continue. Un exemplaire est à nous retourner dans les plus brefs délais.

> MODALITÉS PRATIQUES

Nous planifions la ou les sessions en fonction de vos disponibilités dans nos locaux ou dans des locaux mis à notre disposition par vos soins.

> TARIF / PAIEMENT

- Tous les prix indiqués dans nos propositions s'entendent nets.
- Tout stage commencé est dû dans sa totalité.
- En cas de déplacement du formateur du CCAH, ses frais de transport, de restauration et d'hébergement sont à la charge du client.

> APRÈS LA FORMATION

L'entreprise reçoit l'émargement, les évaluations, le bilan pédagogique de la formation, les attestations de présence et la facture correspondante.

> ANNULATION / REPORT DE LA SESSION

Toute annulation doit être confirmée par écrit (courrier, e-mail).En cas d'annulation tardive, nous nous réservons le droit de vous facturer, à titre d'indemnité forfaitaire : 50 % pour une annulation à moins d'un mois avant le début du stage, 100 % pour une annulation à moins de 10 jours ouvrables.
Dans le cas d'une formation sur mesure, l'ingénierie pédagogique sera facturée pour toute annulation moins d'un mois avant la session.

Organisme formation n° 11 75 32937 75 - SIRET : 784 719 817 000 40

PLAN D'ACCÈS

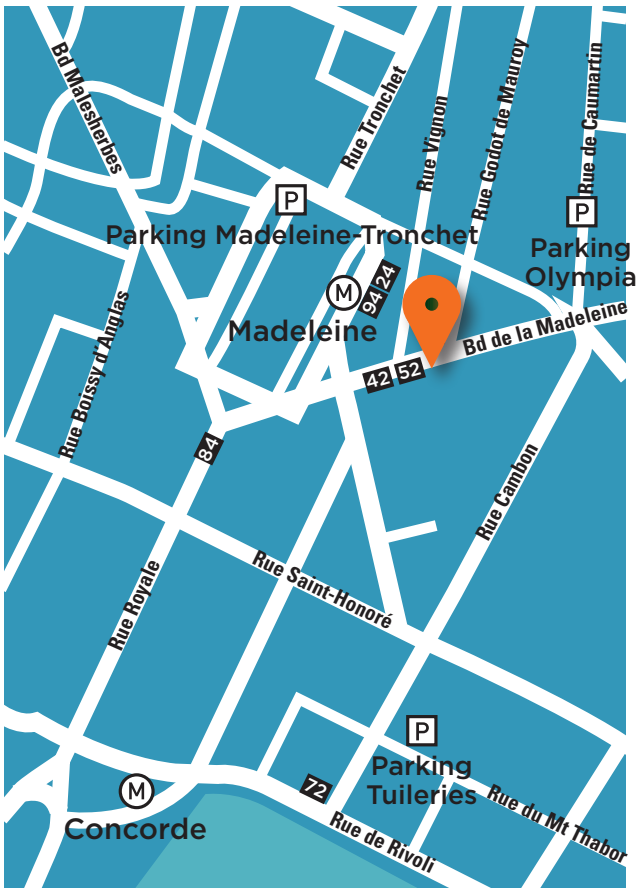

CCAH 13, boulevard de la Madeleine - 75001 Paris

ccah

ENSEMBLE, HANDICAP ET SOCIÉTÉ

QUI SOMMES-NOUS ?

Association reconnue d'utilité publique, le Comité national Coordination Action Handicap (CCAH) réunit les associations nationales du handicap, tous les groupes de protection sociale, des acteurs mutualistes, des entreprises et comités d'entreprise.
Il rassemble leurs énergies, leurs connaissances et leurs ressources au profit de la construction d'une société inclusive et participative pour que chaque personne en situation de handicap trouve enfin la place qui lui revient. Pôle de ressources, d'expertise et de partage, le CCAH capitalise les expériences et les savoirs et renforce ainsi l'impact de ses membres sur le changement apporté dans la vie des personnes handicapées.

DÉTECTER

Le CCAH repère, aux niveaux local et national, des expériences inspirantes, des projets innovants, des réponses à des besoins non satisfaits permettant une amélioration de la vie quotidienne des personnes handicapées. Les projets reçus sont proposés par le secteur associatif, des structures publiques ou encore par des entreprises.

ACCOMPAGNER

Le CCAH conseille et accompagne les porteurs de projets dans les phases de structuration, d'expérimentation, de démarrage et de développement.

PROMOUVOIR ET FINANCER

Emploi et formation, accès aux soins, habitat, prévention, avancée en âge, accompagnement des aidants, scolarité, citoyenneté, etc. En mobilisant ses membres, le CCAH soutient concrètement la mise en œuvre de solutions nouvelles.

ÉVALUER ET VALORISER

Les projets soutenus font l'objet d'un suivi qualitatif afin d'évaluer l'impact des subventions accordées. Le CCAH capitalise sur les retours d'expériences afin d'en tirer des enseignements dans l'objectif d'une valorisation au bénéfice de tous.

Vous souhaitez adresser au CCAH un dossier de demande de subvention :

www.ccah.fr

Notre mission :

Financer les PORTEURS de PROJETS du secteur handicap

1er financeur privé du handicap en France

+ de 21,5 M€

à destination de projets et de programmes handicap

2018

Une mobilisation des membres du CCAH toujours plus importante

La citoyenneté, c'est pour tous, Agir pour une société inclusive et pour l'autonomie des personnes handicapées (2018)

Dans de nombreux domaines de la vie quotidienne, les réponses aux besoins des personnes en situation de handicap restent trop souvent insatisfaisantes. Le CCAH avance des propositions concrètes pour promouvoir l'autonomie et l'accès à la vie citoyenne des personnes handicapées.
www.lacitoyennetecestpourtous.fr

Besoin d'expertise ? Pour aller plus loin, découvrez les publications du handicap disponibles sur le site Internet du CCAH.

COLLECTION LES CAHIERS DU

Mieux comprendre l'actualité du secteur handicap à travers des expériences exemplaires et innovantes sélectionnées parmi les projets soutenus par les membres du CCAH.

#1 L'accompagnement de la personne autiste en France (2009)

Etat des lieux : l'accompagnement des personnes autistes doit encore rattraper un sérieux retard afin d'offrir aux personnes des solutions d'accueil, d'hébergement, d'accès à l'école ou à l'emploi.

#2 Des formes alternatives d'habitat pour favoriser l'autonomie (2009)

Le secteur handicap vit une profonde transformation et voit émerger de nouvelles solutions d'hébergement pour les personnes handicapées.

#3 Personne handicapée vieillissante, des réponses pour bien vieillir (2011)

L'allongement de l'espérance de vie des personnes handicapées est un phénomène récent. Les solutions d'hébergement sont insuffisantes pour ce public qui nécessite également un accompagnement adapté.

CCAH

#4 La rencontre réussie de l'art et du handicap (2012)

Pour le public en situation de handicap, l'accessibilité des lieux de spectacles n'est pas une évidence et la médiation culturelle requiert des compétences qu'on ne trouve pas partout. Malgré tout, les volontés sont réelles pour faire évoluer la situation dans le monde culturel comme dans celui du handicap et les partenariats noués donnent même lieu à de belles réussites.

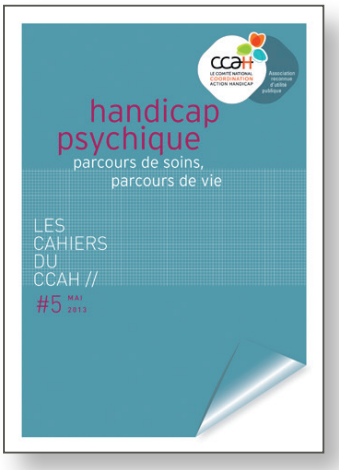

#5 Handicap psychique, parcours de soins, parcours de vie (2013)

Les objectifs visés par le soin et l'accompagnement des personnes handicapées psychiques ne font pas toujours l'objet d'un consensus : s'agit-il de guérir les personnes ? Que faire quand ce n'est pas possible ? Paroles d'experts et situations concrètes.

#6 L'accompagnement des enfants handicapés révélateur d'un secteur en mouvement (2014)

En partant des expériences rencontrées dans le champ de l'enfance, ce "Cahier du CCAH" met en valeur la manière dont les acteurs médico-sociaux, sanitaires et sociaux choisissent de mettre en œuvre sur le terrain le concept de parcours d'accompagnement souple et personnalisé, adapté aux besoins de l'enfant.

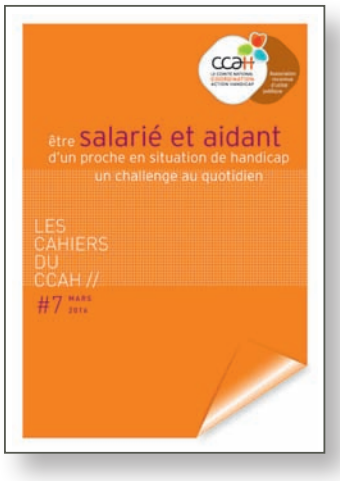

#7 Etre salarié et aidant d'un proche en situation de handicap (2016)

Comment articuler vie professionnelle et vie personnelle lorsqu'on doit s'occuper de son enfant en situation de handicap, de son conjoint ou de ses parents en perte d'autonomie tout en travaillant.

#8 L'entrepreneuriat, nouvelle piste d'emploi des personnes en situation de handicap (2018)

Faire un état des lieux de l'entrepreneuriat des personnes en situation de handicap, et identifier tous les leviers, sans omettre pour autant de repérer les freins liés à cette activité spécifique puis d'en proposer les mesures phares pour favoriser son essor.

#9 Les jeunes aidants aujourd'hui en France, tour d'horizon et perspectives (2019)

Tous les cahiers sont **disponibles en téléchargement gratuit** sur le site internet du CCAH : www.ccah.fr.
Ils peuvent également être commandés au prix de
5 € l'exemplaire papier en envoyant un mail à l'adresse suivante : contact@ccah.fr

LES ÉDITIONS H

Les éditions H sont nées de la collaboration du CCAH et de la Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap (FIRAH). Chaque ouvrage rassemble des connaissances issues de la recherche et des expériences de terrain.

Les éditions H sont uniquement **disponibles en téléchargement gratuit** sur le site internet du CCAH : www.ccah.fr.

#1 Handicaps et sexualités (2013)

Si la vie affective et sexuelle des personnes handicapées a longtemps été passée sous silence, elle est aujourd'hui devenue sujet d'étude, au cœur d'un véritable débat de société.

#2 Handicap et aides humaines (2015)

Cet ouvrage fait le point sur les plus récents travaux de recherche consacrés à l'évolution des aides humaines à domicile et aux services d'accompagnement.

#3 C'est ma vie ! Je la choisis (2016)

Cet ouvrage fait le point sur le projet de recherche appliquée « C'est ma vie, je la choisis ! » destiné à l'élaboration d'un outil d'aide numérique d'aide à l'autodétermination et à l'élaboration du projet de vie.

#4 Handicap psychique et empowerment : vers une prise de parole en santé mentale (2018)

Ce cahier des Editions H fait le point sur le projet de recherche « De la disqualification à la prise de parole en santé mentale », ainsi que sur d'autres recherches relatives à l'empowerment et à la participation effective des personnes handicapées dans les processus de recherche.

AUTRE PUBLICATION

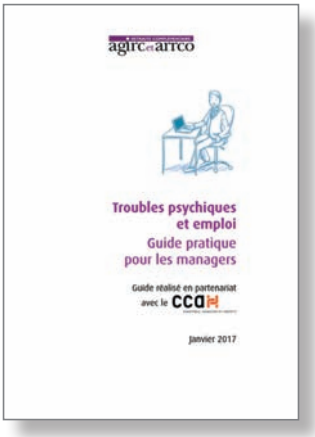

Troubles psychique et emploi : guide pratique Agirc-Arcco pour les managers

L'Agirc-Arrco, en partenariat avec le CCAH, publie un guide sur les troubles psychiques à l'usage des managers et des services de ressources humaines. Il apporte des solutions concrètes aux managers qui souhaitent mieux comprendre les troubles psychiques et leurs impacts pour les personnes concernées, comme de l'ensemble des équipes collaborant avec elles.

LES GROUPES DE PROTECTION SOCIALE

AGRICA - AG2R LA MONDIALE - APICIL - AUDIENS - B2V - IRCEM - IRP AUTO - KLESIA - LOURMEL - MALAKOFF MÉDÉRIC HUMANIS - PRO BTP

LES MUTUELLES

CNG-MG MUTUELLE DE LA GENDARMERIE - LA MUTUELLE GÉNÉRALE - MASFIP - MCDEF - MGEN - MIP - MNH - MUTUELLE DU PERSONNEL DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - INTÉGRANCE - MUTUELLE RENAULT

ccah
ENSEMBLE, HANDICAP ET SOCIÉTÉ

LES ENTREPRISES, COMITÉS D'ENTREPRISE, CAISSES D'ACTION SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES

ACAS du CEA - AFEH DE LA POSTE ET DE FRANCE TÉLÉCOM - APAS BTP - ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES ET DIPLÔMÉS DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE - BNP PARIBAS - CAES du CNRS - CCAS DU PERSONNEL DES INDUSTRIES ÉLECTRIQUE ET GAZIÈRE - CRÉDIT AGRICOLE SA - CRÉDIT COOPÉRATIF - OCIRP - SNCF

LES ASSOCIATIONS NATIONALES

ANAÉ - ANCREAI - APF France handicap - AUTISME FRANCE - CESAP - CNAPE - CROIX ROUGE FRANCAISE - FAF - SANTÉ MENTALE FRANCE - FÉDÉRATION APAJH - LADAPT - ORDRE DE MALTE FRANCE - UNAFAM - UNAFTC - Unapei - U.N.A.P.H. - UNIOPSS

Association reconnue d'utilité publique, le Comité national Coordination Action Handicap (CCAH) réunit tous les groupes de protection sociale, des acteurs mutualistes, des entreprises et les associations nationales du handicap. Il rassemble leurs énergies, leurs connaissances et leurs ressources au profit de la construction d'une société inclusive et bienveillante pour que chaque personne en situation de handicap trouve enfin la place qui lui revient.

www.ccah.fr

13, BOULEVARD DE LA MADELEINE - 75001 PARIS - 01 42 27 78 51